

ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEOR

Temps clair avec quelques périodes nuageuses. Minimum et maximum: 50 et 75.

LISEZ L'ANNONCE DE

La Compagnie

PAQUET

EN PAGE 5

5 CENTS LE NUMERO

55e ANNEE — No 16,928 QUEBEC — JEUDI, 2 AOUT 1962

Le gouvernement fédéral prêt à aider les familles éprouvées par la thalidomide...

De concert, cependant, avec les gouvernements provinciaux

OTTAWA (P. C.) — Le gouvernement fédéral est prêt à partager avec les provinces la responsabilité financière de l'aide aux familles éprouvées par la thalidomide. C'est ce qu'a annoncé hier soir le ministre de la Santé Waldo Monteith.

En faisant cette déclaration le ministre a ajouté qu'il priait les gouvernements provinciaux d'envoyer immédiatement des représentants dans la capitale fédérale pour discuter d'un programme conjoint d'aide aux familles des enfants nés déformés parce que leur mère, durant la gestation, avait absorbé de la thalidomide.

M. Monteith a ajouté que les autorités de son ministère avaient d'ores et déjà pris contact avec les provinces et qu'elles étaient arrivées à trouver certains moyens d'entente. Il s'est refusé toutefois à donner plus de détails sur ces ententes.

Le ministre a insisté sur le fait qu'il n'y a pas eu aucune négligence de la part des services de la Santé dans cette triste affaire.

Réplémentation nouvelle

Selon M. Monteith, cette affaire doit nous pousser à mettre au point des critères plus précis encore quant à la mise en marché des produits pharmaceutiques nouveaux.

A ce sujet, le ministre a rappelé qu'il avait demandé au Collège des médecins du Canada d'étudier les moyens de fixer, dans toute mesure possible, les conditions d'obtention du visa de vente pour tous les nouveaux produits pharmaceutiques. Le comité des médecins n'a point encore remis son rapport au ministre. M. Monteith a de nouveau hier soir nié une af-

firmation qu'on lui avait prêtée plus tôt, selon laquelle le gouvernement fédéral refusait toutes responsabilités financières dans l'occurrence.

Dans la journée d'hier le chef du parti libéral, Lester B. Pearson, avait affirmé que cette triste affaire est un scandale qui justifie la convocation immédiate de la Chambre.

Démenti

Le démenti apporté par M. Monteith résulte d'une nouvelle diffusée par la Presse Canadienne, voulant que le ministre de la Santé, au cours d'une interview téléphonique, ait dit: "Nous sommes certes très compatissants mais estimons néanmoins avoir fait tout ce que devait faire en l'occurrence un gouvernement. Aucune autre mesure n'est prévue".

La même dépêche prêtait à M. Monteith, une autre

déclaration par laquelle il aurait endossé une assertion d'un haut-fonctionnaire de son ministère voulant que les autorités canadiennes n'endossent aucune responsabilité financière dans cette affaire.

Pour sa part, le chef libéral a déclaré qu'il ne se satisfait pas de la déclaration du ministre de la Santé qui "se lave les mains et rejette toute responsabilité".

Le chef libéral a insisté sur le fait que le gouvernement avait attendu de nombreux mois avant de déclarer l'interdiction de vendre le produit réputé dangereux en dépit de rapports voulant que dans le pays même où le produit avait été mis au point, en l'occurrence l'Allemagne occidentale, de nombreux cas de malformations congénitales ont été constatés chez des enfants nés de mères qui avaient absorbé de la thalidomide durant la grossesse.



Les Etats-Unis et la Russie se serrent la main? GENEVE Radiotéléphoto UPD — Ce geste du secrétaire d'état américain M. Rusk (à droite) à l'endroit du ministre russe des affaires étrangères, Gromyko, peut s'exprimer en disant que les Américains et les Soviétiques se serrent la main. Cependant le geste de M. Rusk est une simple formalité puisque les deux pays sont demeurés fermes sur leurs positions, après une rencontre de quatre heures au sujet de la division de Berlin.

La scène parlementaire L'hon. Waldo Monteith démissionnera-t-il?

(PAR JEAN-MARIE POLIQUIN)

OTTAWA. — L'hon. Waldo Monteith sera-t-il forcé de démissionner dans l'affaire de la phocomélie?

Le moins qu'on puisse dire à Ottawa, présentement, c'est que cette probabilité se dessine avec de plus en plus de netteté.

L'un après l'autre, les partis de l'opposition s'élevèrent contre l'incurie affichée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social à l'origine de cette calamité.

Le 30 juillet, M. Stanley Knowles, député de Winnipeg-Nord-Centre, et porte-parole autorisé du Nouveau Parti Démocratique, a émis un bulletin où il n'y allait pas avec le dos de la cuillère.

"Au nom du NPD, écrivait-il, j'exige que le gouvernement fédéral accepte sa responsabilité. — Je pourrais presque dire sa culpabilité, — en cette affaire et qu'il assume toutes les dépenses occasionnées d'abord par l'erreur affreuse qu'il a commise en permettant de mettre la thalidomide sur le marché et ensuite par la négligence dont il a fait montre en permettant que ce médicament se vende au Canada plusieurs mois après qu'on eut connu ses effets pernicieux".

Hier matin, M. Pearson a consacré le quart de sa conférence de presse à cette affaire.

Il a qualifié la vague de phocomélie de "calamité horrible et tragique". Il a déploré l'impossibilité, en vacance parlementaire, de forcer le gouvernement à soumettre un exposé circonstancié des faits. Il a souligné que M. Monteith ne saurait se décharger de toute responsabilité. Il a précisé que le gouvernement du Canada a laissé les semaines et les mois s'écouler alors que les Etats-Unis avaient interdit sur leur territoire la vente de la Thalidomide, alors aussi que l'Allemagne en novembre 1961 et la Grande-Bretagne en décembre 1961, avaient retiré ce produit du marché. "Ce n'est que trois mois après, soit au début d'avril 1962, que les autorités fédérales intervinrent directement", a rappelé M. Pearson.

Tout en reconnaissant qu'on ne saurait blâmer le gouvernement de tous les malheurs qui s'abattent sur notre pays, M. Pearson a marqué avec force la nécessité de sommer l'équipe Diefenbaker de "motiver son inaction devant les ravages du funeste médicament".

Côté créditiste, la réaction a d'abord été un simple haussement d'épaules. Interrogé au téléphone par un correspondant de quotidien Torontois, M. Réal Caouette lui aurait répondu en substance: "La thalidomide? connais pas! Elle détermine la naissance de bébés à troncs de pingouin? Damage! Jusqu'ici, toutefois, d'autres problèmes ont retenu mon attention."

Le reste de la députation créditiste aurait réagi avec plus de vivacité. L'inquiétude et la colère grandissent contre M. Monteith dont relève l'application de la loi sur les aliments et les drogues, qui régit la mise sur le marché de tous les nouveaux médicaments. Plusieurs députés créditistes, m'a-t-on assuré, réclament la tête du ministre.

Comme pour accabler le gouvernement, un éminent journal proconservateur, le Globe and Mail, a publié mardi un éditorial pour incriminer les autorités fédérales.

A y regarder de près, l'homme qui devrait présenter une justification est le Dr C. A. Morrell, chef de la direction fédérale des aliments et des drogues qui doit approuver ou rejeter les remèdes mis sur le marché. Mais dans un contexte plus large, en démocratie parlementaire, chaque ministre endosse la responsabilité politique de toute initiative ou de tout manque d'initiative de ses fonctionnaires.

Jusqu'ici, le ministre de la Santé s'est défendu pitoyablement. Il a eu la maladresse et l'imprudence de dire à des reporters: "Bien que nous éprouvions de la sympathie, nous jouvons avoir adopté toutes les dispositions qu'un gouvernement pouvait prendre en pareille conjoncture. Nulle autre mesure n'a fait l'objet de discussion."

Le flegmatique comptable de Stratford (Ont.) croit peut-être s'en tirer par quelques mots de bonhomie. Il rêve. Son réveil sera pénible.

Diefenbaker annonce: Nouvelles drogues: enquête sur leur expérimentation

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier l'intention du gouvernement fédéral d'ouvrir une enquête complète sur les méthodes employées par le ministère de la Santé nationale pour l'expérimentation de nouvelles drogues.

Il a déclaré aux journalistes que les méthodes du ministère de la Santé ont fait leur preuve mais qu'elles sont demeurées les mêmes depuis 15 ans.

Parlant de l'usage de la thalidomide au Canada, tranquillement au Canada, malformations congénitales aux nouveaux-nés, le premier ministre a affirmé qu'il n'y a pas eu de négligence de la part des fonctionnaires du ministère de la Santé. Néanmoins, il est d'avis que le processus d'examen des nouvelles médecines devrait être réformé pour empêcher que de nouvelles "tragédies thalidomide" ne se produisent à l'avenir.

Dans le service de la thalidomide, le service des aliments et des drogues du ministère de la Santé a pris connaissance d'un nombre de 300 pages en novembre

1960 sur le produit pharmaceutique mis au point en Allemagne de l'Ouest. Le service a donné l'approbation de vendre le produit avec prescription conformément à la loi sur les aliments et drogues.

Analyses

Le service des aliments et drogues du Ministère possède la liste de toutes les fabriques de produits pharmaceutiques au Canada, est avisé de toutes les importations de drogues en notre pays et procède à des examens si ses inspecteurs jugent nécessaires. Dans

certain cas, le service procède à l'examen des drogues dans les pays étrangers dont les fabriques produisent des médicaments destinés à la vente en territoire canadien.

Les inspecteurs du ministère possèdent parfois de petits laboratoires où ils procèdent à l'analyse de produits de composition simple, mais, la plupart du temps, ils font parvenir les médicaments aux cinq laboratoires du service où elles subissent un examen complet. Les inspecteurs régionaux reçoivent les résultats de ces analyses et prennent les mesures qui s'imposent.

De leur côté, les manufacturiers doivent fournir toutes les explications possibles sur la composition des nouvelles drogues, y compris les résultats de leurs propres enquêtes sur la sécurité des drogues.

Le directeur du service des aliments et drogues, le docteur A. C. Morrell a déclaré récemment qu'il fallait souvent plusieurs années pour déterminer si une molécule est nocive ou non. Il est d'avis qu'il incombe au fabricant d'établir la qualité des médicaments qu'il met sur le marché.

En ce qui concerne la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, le chef libéral a formulé l'opinion que le premier ministre, faute d'avoir convoqué le parlement, "négligeait dans une position de grande faiblesse".

Interrogé au sujet de M. Maurice Lamontagne, candidat libéral qui a subi la défaite dans Québec-Est, M. Pearson a répondu: "M. Lamontagne mariera sa fille demain. Pour le moment, ses préoccupations ne ressortissent donc pas à la politique. Je n'ai pas encore eu vrai-ment l'occasion de le rencontrer".

En page 4

LA RENAISSANCE à la Faculté de Droit

M. Pearson réclame une enquête

(Par Jean-Marc POLIQUIN)

OTTAWA. — M. Pearson a donné hier, une conférence de presse qui a duré une heure et qui a porté sur tous les problèmes canadiens de l'heure, bien qu'elle eût été convoquée pour fournir les précisions sur le prochain voyage du chef libéral au Brésil.

Pour mettre en lumière les tenants et aboutissants du désastre de la thalidomide, dit M. Pearson, autant que pour empêcher la répétition d'un pareil malheur, la nécessité saute aux yeux d'une enquête qui devrait se faire soit par un comité parlementaire, soit par un organisme judiciaire.

M. Pearson a donné à entendre que, si, à la prochaine session, le gouvernement fédéral ne fournit pas d'explications suffisantes à ce sujet, les libéraux déposeront une motion de censure contre l'équipe Diefenbaker.

Parlant ensuite à l'éventualité de nouvelles élections générales, M. Pearson a soutenu qu'elles devront avoir lieu "aussitôt que nécessaire", tandis que le scrutin parlementaire doit être convoqué "aussitôt que possible". Grâce à un scrutin national, dit M. Pearson, la population pourra se choisir un gouvernement qui soit une inspiration pour les Canadiens par les fermes décisions de ses députés élus.

A propos du refus gouvernemental de relever les traitements au sein de la fonction publique, M. Pearson a déclaré: "les 50,000 fonctionnaires fédéraux en cause ont bien sûr été accusés par Fleming & Cie. Ils sont doublement lésés. Ils sont victimes d'une inégalité de traitement par rapport au premier groupe de leurs collègues qui ont touché une augmentation l'automne dernier et par rapport aux employés de secteur privé qui, bénéficiant du droit de négociation collective, parviennent ainsi à faire relever leurs traitements". M. Pearson a ajouté que le gouverne-

ment Diefenbaker aurait dû verser cette augmentation avant la mise en œuvre de son programme d'austérité. "Cependant dit-il même en période d'austérité, il existe une meilleure façon d'économiser 15 millions de dollars par année, et ce serait la mise au rebut de toutes les armes su-

perflues à commencer par le Bomarc. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral a choisi d'opposer aux fonctionnaires un refus d'augmentations qui affaiblit leur moral. Voilà une économie peu judicieuse".

Pour ce qui est du programme d'austérité lui-même

M. Pearson a exprimé "qu'à brève échéance, ces mesures restrictives vont atteindre leur objectif, — comier l'hémorragie du dollar, — mais qu'à la longue, elles vont aller à l'encontre du triple but envisagé par M. Diefenbaker. Elles vont en effet atténuer l'embauche, ankyloser la production, freiner les échanges commerciaux".

Le chef libéral a déploré que le président Kennedy ait émis un décret protectionniste pour entraver les importations américaines de bois d'œuvre de la Colombie-Britannique alors qu'elles s'effectueraient non pas sous un régime de méthodes délayables, mais sous le signe d'une saine concurrence.

En ce qui concerne la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, le chef libéral a formulé l'opinion que le premier ministre, faute d'avoir convoqué le parlement, "négligeait dans une position de grande faiblesse".

Interrogé au sujet de M. Maurice Lamontagne, candidat libéral qui a subi la défaite dans Québec-Est, M. Pearson a répondu: "M. Lamontagne mariera sa fille demain. Pour le moment, ses préoccupations ne ressortissent donc pas à la politique. Je n'ai pas encore eu vrai-ment l'occasion de le rencontrer".

Recommandation de la Commission Salvas Amender les lois pour empêcher la répétition d'abus futurs

(Par Roger BRUNEAU)

Le rapport de la Commission d'enquête Salvas sur la vente du Réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de Gaz Naturel du Québec, démontre que diverses irrégularités ont été commises dans la transaction.

La commission d'enquête qui s'abstient de toute opi-

nion personnelle sur la question, se surprend de certaines procédures utilisées pour conclure la transaction.

Les seules recommandations concrètes faites par la commission, ont trait à des amendements qui pourraient appeler les lois pour empêcher certains abus futurs de la part des administrateurs.

Tâche gigantesques

Les commissaires estiment que les promoteurs de la Trans-Canada Pipe Lines Limited qui ont réussi à assurer le transport de gaz naturel de l'Alberta jusqu'à la province de Québec, ont accompli une tâche gigantesque qui leur fait honneur. C'est cette compagnie qui a pu fournir du gaz naturel

à la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

L'Hydro-Québec

L'Hydro-Québec a été constituée en 1944, précisément pour contribuer au progrès économique et au bien-être social de la population du Québec. Les commissaires

(Suite: Amender les, p. 2)

(Suite: M. Pearson, p. 2)

Dans ce journal

Refus

(Par ROBERT RICE)

OTTAWA (P.C.) — Le Congrès du travail du Canada a refusé de fermer ses portes à la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique même si ce syndicat est en retard de six mois dans le paiement de ses cotisations à la centrale canadienne.

Le problème a été discuté avant-hier par le conseil directeur du Congrès, en quelque sorte le "cabinet" de la centrale syndicale.

Le problème des arriérés de la Fraternité de Terre-Neuve par suite du désaveu de l'Union internationale des bûcherons d'Amérique, affiliée au CTC.

Trouver responsable d'avoir violé la politique du CTC en groupant les bûcherons de 19e province, la Fédération a décidé de ne plus verser sa quote-part mensuelle de \$4,000 depuis mars dernier.

Information générale (P. 3, 5, 8 et 14)

Nouvelles de Lévis (P. 2)

Nouvelles financières (P. 7)

Nouvelles du sport (P. 10 et 11)

Nouvelles féminines (P. 6)

Ciné-Radio-TV (P. 13)

Editoriaux (P. 4)

Autres nouvelles sur le rapport de la Commission Salvas en p. 3

Rapport de la Commission d'enquête Salvas

Membres de la Législature et fonctionnaires ont acheté 3,412 unités de \$477,680 dollars

Le rapport de la commission d'enquête Salvas, sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de Gaz Naturel du Québec mentionne que des membres de la Législature provinciale et des fonctionnaires ont acheté 3,412 unités pour un montant global de \$477,680 et qu'elles ont payé ces unités au prix de \$140, alors que le prix d'émission de l'emission et de \$180, à la date de livraison par la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

Ainsi, 1,446 unités ont été achetées par des ministres, des conseillers législatifs et des députés; 1,009 unités par des fonctionnaires du gouvernement de la province; 127 unités par des fonctionnaires ou membres de l'Hydro-Québec, et 830 unités par l'entourage de ces personnes. Les commissaires condamnent nettement l'achat d'unités par ces personnes.

On trouvera ci-après les noms de ceux qui ont acheté des actions ainsi que le nombre d'actions acquises par eux.

- Anciens ministres: Paul Douzols 130; Onésime Gagnon, qui fut également vice-roi du Québec, 130; Jacques Miquelon 90; Antonio Barrette, qui fut également premier ministre, 125; Yves Prévost 20; J. D. Bégin 20; Antonio Talbot 15; Paul Sauvé, qui fut lui aussi premier ministre, 150; J. S. Bourque 36. Conseillers législatifs: Gérard Martineau 280; Philipps Brais 40; R. O. Grothé 5; George B. Foster, 10; Edouard Asselin, 100; Albert Bouchard, 85; Jean Barrette, 20. Députés: C. Romulus Ducharme 30; Daniel Johnson, maintenant chef de l'Union nationale, 150; Robert Bernard 10. Hauts fonctionnaires: Eugène Doucet 135; Aurea Cloutier 64; Georges LaFrance 165; Joachim Grenier 60; J. P. Rowat 50; J. S. Bolton 90; John Bumbay 25; Paul Lambert 95; Arsène Morin 25; Maurice Desy 25; Marcel St-

Sept-Îles serait le repaire de trois présumés voleurs

SEPT-ÎLES, Qué. (P.C.) - Trois individus qui ont perpétré le vol le plus considérable commis dans cette région industrielle du nord-est de Québec se cacheraient ici, suivant la police.

Les bandits ont enlevé une somme de \$15,300 vendue à la Gulf Pulp and Paper Company, dans la ville voisine de Clarke City.

"C'est chose extraordinaire ici, déclare le sergent Gérald Blaney, chef du poste de la police provinciale à Sept-Îles. La surveillance est étroite ici".

Clarke City, située sur la rive nord du golfe Saint-Laurent, est à 390 milles au nord-est de Québec. Sept-Îles se trouve à 18 milles plus à l'est. Le seul chemin qui débouche de la région est la route 13 menant à la cité de Québec. Il n'existe pas de raccourci avec l'extérieur par chemin de fer. Le barrage de la route établi à l'ouest de Clarke City a été enlevé aujourd'hui. La police a la conviction que les voleurs ne sont pas passés par là. Les brigands s'emparèrent du gardien de nuit, Joseph Gagnon, 54 ans, au moment où il faisait sa ronde à 3 heures du matin et l'obligerent à ouvrir les bu-

Fontaine 35; James Miller 2; Bernard McDonald 5; Sylvio Côté 5. Relations des ministres, conseillers et députés: Fernand Théoret-Préfontaine 10; Robert Martineau 210; Jacques Brillant 10; Edouard Bureau 50; Jacques Bureau 350; Mme Juliette B. Grothé 5; André Doucet 10; Berthe Bureau-Dufresne 30; André Poirier 25; Paul Poirier 25; Garneau Poirier 5; Mme Gagnon 5; Dussault 5; Sarto Marchand 25; Norman Saylor 50.

A l'Adoration perpétuelle

Ce soir, le 2 août, au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, à 338, Grande-Allée Est, l'heure d'adoration habituelle du premier jeudi du mois, sera prêchée à 8 h. 30 par le R. P. J. M. Donaldson, S.S.S. Les membres de l'Association et tous les amis du Sanctuaire, sont cordialement invités à assister à cette heure de prières. L'office débutera comme à l'ordinaire, par une demi-heure de prédication, suivie de la sainte messe à 9 h. Venons en foule, chers amis prier avec ardeur pour tous nos besoins spirituels et temporels et pour que la paix s'établisse dans un monde confus et tourmenté.

M. Gagnon prit une heure à se dégager avant d'aller avertir la police par téléphone.

Grandes journées pour l'OTJ de Québec



Vendredi et samedi de cette semaine sont les deux grandes journées O. T. J. dans la vieille capitale. Au cours de ces deux jours les enfants qui fréquentent les terrains de jeux de la ville, vendront dans les rues de Québec une liqueur en poudre au profit de l'O.T.J. de Québec. C'est le camion chargé de distribuer le matériel sur les parcs photographié au moment de commencer sa tournée.

La mise en marché du bois de pulpe

Par Roger Bruneau

Le Comité spécial chargé d'étudier la mise en marché du bois de pulpe, a tenu une autre réunion à Québec, et des représentants de l'Office des producteurs de bois de la région de Rimouski, se sont fait entendre devant le comité de six membres.

L'organisme qui a pour but principal d'informer le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault sur les conditions de la vente du bois de pulpe, a déjà fait plusieurs recommandations apprenons-nous.

Ainsi, les compagnies de pâte et papier, de même que les Offices de producteurs de bois de pulpe ont été invités à déterminer immédiatement les quantités de bois qu'on s'attend de mettre en marché l'an prochain. Il sera facile par la suite d'établir des quotas pour les années à venir, en tenant compte de toutes les conditions.

On a signalé ces jours derniers, le mécontentement de plusieurs cultivateurs qui ont enco-

plaintes seraient plutôt originales, est possible qu'une déclaration sous communiqué aux jeunes incessamment sur la situation actuelle.

Par ailleurs, estime-t-on, les normales dans plusieurs secteurs.

15,094,102 droits de passage perçus sur l'autoroute en 61

Montréal (P.C.) - Le président de l'Office des autoroutes du Québec, M. Guy Poliquin, a révélé que 15,094,102

droits de passage ont été perçus sur l'autoroute en 1961, comparativement à 11,219,108 en 1960, ce qui représente une augmentation de 34 pour cent.

M. Poliquin s'est appliqué à démontrer le besoin de routes à péage. "Dans une économie rapide, dit-il, il est plus économique de payer un droit de passage au moment où l'automobiliste se sert de l'autoroute que de verser toujours plus de taxes qui doivent être acquittées même si l'automobiliste ne se sert pas de la route".

Ainsi, a-t-il souligné, en 1962 plus de 5,000,000 de personnes préfèrent emprunter l'autoroute et payer les 75 cents qu'il faut pour se rendre à St-Jérôme, même si on peut s'y rendre gratuitement par la route 11, afin d'éviter les pertes de temps et les accidents éventuels.

Efforts pour promouvoir le français, selon Peterson

VICTORIA (P.C.) - Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, Leslie Raymond Peterson, a affirmé hier que ses services s'efforcent d'inclure l'enseignement de la langue française au programme des écoles de la province.

Cette assertion du ministre de l'Éducation fait suite aux affirmations, la semaine dernière

dans la même province, lancées par M. Noël Bazinet, secrétaire général de l'Association canadienne des enseignants catholiques. M. Bazinet avait déclaré que les droits à l'enseignement bilingue des Canadiens français en Colombie - Britannique étaient purement et simplement ignorés en dépit de la constitution.

M. Poliquin a révélé que l'autoroute sera prolongée jusqu'à

En Europe (3)

Avec Nicole Blouin et la Chorale V'là L'Bon Vent

(Par Nicole BLOUIN) On s'étonnera probablement en certains milieux que le chœur V'là l'Bon Vent ait chanté à deux reprises à Paris sous les auspices du parti communiste français.

Il s'agit de préciser quelle part le PC a eu à jouer dans la tournée du chœur québécois.

La Fédération Musicale Populaire à laquelle certainement adhérent des communistes mais aussi des membres non communistes avait été invitée comme les autres groupements de chorales de Québec à recevoir le chœur de Québec.

Or il s'est trouvé que seule la Fédération Musicale Populaire ait accepté de recevoir les Canadiens. Pour le V'là l'Bon Vent, le chant n'a pas de frontières, et leur plus grand désir était d'entreprendre cette tournée.

Tout au cours de ce périple à travers les villes de France il vous sera facile de constater qu'il ne s'agit pas d'une action concertée en vue d'une propagande strictement communiste.

Il y a eu des invitations qui ont été lancées. On en a accepté une qui rendait possible le séjour à Paris, et c'est tout.

Disons aussi que la chorale voyage à ses propres frais, car elle n'a reçu aucun octroi

tant du gouvernement fédéral que du gouvernement provincial.

Il fallait et cela est plausible rencontrer les dépenses. Pour contrebalancer cette opinion possible d'une tendance communiste, il faut souligner que la chorale a assisté mercredi matin à la messe en la basilique du Sacré-Coeur à Montmartre.

Il y a eu aussi la veille le mardi matin, une émission de télévision "Midi-Club" à laquelle 20 choristes ont participé.

Selon M. Guy Côté, directeur de l'itinéraire de la tournée des choristes, jamais au Canada, le chœur n'aurait pu se présenter à une émission de réseau comme à Paris en moins de 36 heures.

Il n'y a eu aucune répétition générale. Tout s'est passé "à la bonne franquette" et de l'avis général fort bien.

Cette émission de télévision a d'ailleurs été appréciée, car dans la même journée la chorale recevait une invitation de la part d'un petit patronage du sud de la France, à Moulon.

Malheureusement l'itinéraire étant déjà assez chargé il sera impossible une invitation de la chorale de rencontrer ces gens du patronage Maulon-tarrah.

Aujourd'hui, jeudi 28 juillet, nous avons quitté Paris par la porte St-Cloud. Après 20 kilomètres de route qui nous ont permis de voir Versailles sous la pluie, nous avons repris la route en direction de Rouen.

C'est du lycée Corneille où nous sommes logés pour cette nuit que vous recevrez cette missive. Vendredi, ce sera Dieppe et Fécamp, samedi Baieux, et dimanche Le Havre et Deauville.

M. Yves Roby boursier

M. Yves Roby, licencié en lettres-histoire de l'Université Laval, magna cum laude, est l'heureux gagnant de la bourse de la Société Royale du Canada pour l'année scolaire 1962-63. Grâce à la générosité du Ministère de la Jeunesse de la province de Québec, la section française de la Société Royale du Canada a accordé, chaque année une bourse de \$2,000, à un étudiant de langue française pour lui permettre de poursuivre des études universitaires de perfectionnement dans les domaines de la littérature, de l'histoire ou des sciences sociales. M. Yves Roby, candidat au doctorat en histoire, partira bientôt pour Paris où il passera la prochaine année. Le jury de la bourse de la Société Royale du Canada était composé de cinq professeurs d'Université de Montréal, d'Ottawa et de Québec.

Ste-Adèle dès 1964, au coût de \$23,000,000 dont \$20,000,000 seront remboursés par les droits de

Le réseau de gaz naturel reviendra-t-il au domaine public? Lesage: silence

(Par Roger Bruneau) Le réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec, vendu à la Corporation de Gaz Naturel du Québec, devrait-il par expropriation ou autrement, revenir au domaine public? C'est une question que se posent certainement les autorités à la suite du rapport qui a été présenté par les Commissaires enquêteurs au gouvernement provincial.

Toutefois, rappelons ici une opinion émise par la Commission Salvas et ce sujet. Les commissaires déclarent catégoriquement qu'ils n'expriment aucune opinion sur diverses questions, savoir si la vente du réseau gazier était avantageuse ou non pour le public, et le prix de vente était un prix raisonnable (\$30,000,000.) et enfin, si, par expropriation ou autrement, le dit réseau de gaz devrait revenir au domaine public.

Il appartient aux autorités provinciales de prendre une décision à ce sujet. Le premier ministre Jean Lesage a pris l'avion, hier après-midi, pour se rendre à Victoria, en Colombie-Britannique où il présidera une réunion des provinces canadiennes. Il ne sera de retour à Québec que le 10 août prochain pour reprendre ses fonctions le lundi 13.

En remettant la copie du rapport de la commission aux journalistes, hier, M. Lesage

s'est refusé à tout commentaire sur la question faite de temps pour soumettre le rapport à la discussion des ministres. "Ces décisions doivent être prises, elles ne le seront que vers la mi-août. Et si par ailleurs, des amendements doivent être apportés aux dispositions régissant la Commission de l'Hydro-Québec, ces amendements devront être soumis à l'Assemblée législative qui reprendra ses séances le 6 novembre prochain. Comme le dit le rapport, les commissaires avaient uniquement pour mission de rechercher les faits qui ont entouré la vente à une compagnie privée, d'un réseau de distribution de gaz, un bien public d'une valeur économique considérable.

Visites des jeunes au Zoo

Par Roger Bruneau La Société zoologique de Québec organise des journées-écoles pour les jeunes des Terrains de Jeux de la banlieue et de la province, durant les vacances d'été, et pour les jeunes du cours secondaire de la ville de Québec durant l'année scolaire. C'est la 12ème année que de telles visites sont organisées. Ainsi, cette année, du 14 mai au 21 juillet, la Société zoologique a reçu au Jardin zoologique 70 groupes comprenant 3,600 jeunes.

Chaque groupe qui arrive par autobus, dont le coût du transport est défrayé par la Société zoologique de Québec, compte une cinquantaine d'élèves, ce qui constitue un record pour le nombre de jeunes admis au Jardin zoologique. Cet été, les visiteurs de tout âge pourront admirer au Jardin

Un Canadien à bord

NOUVELLE-DELHI (Reuters) - Il y aurait un Canadien au nombre des 10 passagers d'un appareil des Royal Nepal Airlines qui s'est perdu hier soir au cours d'une envolée entre Katage pourant admirer au Jardin

Dans un communiqué rédigé par M. Gérard Coulombe, président de l'Association des Propriétaires de Québec, Inc., cette dernière, par la bouche de son président, affirme qu'il y a eu des pertes de \$320,435.00 au fonds industriel de St-Malo.

Voici la teneur de ce communiqué: "Un secteur de l'administration municipale qui devra attirer l'attention de la prochaine administration, c'est le Commissariat de l'Industrie. Nous disons "prochaine administration"; parce que la présente administration ne s'est pas montrée le fidèle intendand du fonds industriel".

"Jusqu'ici nous n'avons pas été capables de savoir exactement les pertes que la cité a subies par les prêts que cet organisme a consentis. Excepté l'an dernier, le maire a soulevé la voile. Voici en bref sa déclaration rapportée dans les journaux".

"La ville de Québec a subi des pertes de \$320,435, dans la réalisation de prêts à des usines qui se sont installées au centre industriel St-Malo. Voilà ce qu'a rétorqué le maire, pour faire ainsi une mise au point, à la suite d'une nouvelle parue dans un quotidien de Montréal voulant que les pertes auraient dépassé \$700,000. Le maire a ajouté que la cité avait encore \$604,000 de prêts à des usines

Selon l'Ass. des Proprios de Québec

Pertes de \$320,435.00 au fonds industriel St-Malo

de \$80,000 à 120,000, soit \$40,000 de plus. La lettre du commissaire donnait différentes raisons: délais imprévus dans la livraison de la machinerie, hausse du coût de l'installation de l'équipement. La compagnie était-elle en mauvaise posture? "Non, disaient les échevins, il y a eu retard dans les livraisons... etc. Le vote est pris au Conseil le 17 avril 1963 sur la division suivante: Pour les échevins Beupré, Uldéric Bédard, Blais Boucher, Boutet, Burns, Caron, Caumartin, Gagnon, Légaré, Matte; Contre: l'échevin C.J. Bédard. Et le prêt consenti est porté à \$120,000. Et quelques mois plus tard, la compagnie faisait faillite. En vertu du contrat, la ville prit possession de la bâtisse et de la machinerie et le revendit au prix de \$28,000. D'où perte de \$92,000, sans compter les pertes de taxes municipales, scolaires, taxes d'eau et de neige. Et les contribuables furent quittes pour payer".

"On peut ajouter les cas suivants: faillite de Superline Tanning Co. qui avait eu un prêt de \$160,000; la liquidation des Industries R.D. qui avaient un prêt de \$80,000; la liquidation de la compagnie de Fibre de Québec qui avait un prêt de \$90,000. Il y en a eu d'autres qui avaient obtenu des prêts mais de

qui ne présentaient de garanties suffisantes. Dans tous ces cas, la ville a perdu des milliers de dollars en taxes municipales, scolaires, en taxes d'eau et de neige".

"L'Association des Propriétaires de Québec est d'avis qu'il ne faut pas utiliser en placements insuffisamment garantis les fonds industriels provenant de la vente des usines de St-Malo. Nous sommes informés que les prêts accordés dans les cas cités dépassaient largement la valeur des immeubles. D'ailleurs il n'est pas reconnu que des ad-

ministrateurs municipaux doivent se substituer aux banques et aux organisations financières. Cela n'est ni de leur ressort ni de leur compétence. D'ailleurs l'industriel sérieux s'entreprend à prospérer n'en exige pas tant. Ce qui importe, c'est l'importance stratégique d'un centre, la qualité de la main d'œuvre, le niveau des taxes municipales et les facilités de transport.

En terminant nous ne pouvons résister à nous poser cette question: Comment se fait-il que les auteurs de pareilles transactions puissent se faire réélire?"

Le Dr Soblen abandonne la lutte devant les tribunaux anglais

LONDRES (Reuters) - Le Dr Robert Soblen qui fut trouvé coupable d'appel britannique. Atteint d'un cancer du sang incurable, Soblen a encore une chance d'échapper à la sentence de la lutte qu'il avait entreprise d'emprisonnement à vie qui l'aurait vu en prison jusqu'à sa libération. Le secrétaire à l'Intérieur étendu de la requête de Soblen, qui a déjà réclamé l'asile politique. On croit savoir que le détenu doit subir un autre examen médical. Les journalistes que le psychiâtre lord Brooke attend le résultat de 61 ans, avait décidé de ne pas en appeler à la Cham-



Dix-sept étudiants de l'École supérieure de Commerce de Dion, France poursuivent actuellement dans la Vieille Capitale, leur visite industrielle du Canada. Après avoir visité une industrie de peinture, une laiterie, une institution bancaire ainsi que des

abattoirs, ces jeunes gens étaient reçus hier par l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited. Ils ont ainsi appris que l'Anglo-Canadian fabrique 975 tonnes de papier journal par jour, soit une production moyenne de plus de 285,000 tonnes par année, et que la production du carton s'établit à environ 75 tonnes par jour, soit 20,000 tonnes par an. M. Albert Bouchette, qui guide les étudiants, fait remarquer que cette entreprise emploie 1,500 ouvriers spécialisés à son usine de Québec.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE
 Rédacteur en chef, Lous-Philippe ROY
 Chef du Service de Nouvelles, Camille FLEURY
 JEUDI 2 AOUT 1962

LA RENAISSANCE à la Faculté de Droit

Qu'est-ce qui ne va pas à la Faculté de Droit? La question a été posée par un éditorial de notre journal, qui invitait des réponses.

Les réponses sont venues d'étudiants, de professeurs, de membres du Barreau et jusque de la Magistrature. Unanime dans l'admission du malaise — et presque autant dans l'analyse de ses causes, — on l'est infiniment moins dans la prescription des remèdes et l'exposé des réformes. La seule caractéristique commune à tous les interlocuteurs fut la sérénité des opinions et leur ardent désir d'être utiles, non seulement à la Faculté et à notre Université, mais à la Profession légale et à la société canadienne-française. Le seul plaidoyer en défense fut le silence.

La Faculté de Droit est la responsabilité des autorités universitaires et, moins directement du Barreau et de la Chambre des Notaires. Seuls les spécialistes ont qualité pour porter jugement et orienter les solutions. Mais la Loi est la moelle et la substance de toute société. L'intérêt public est mis en cause, aussi bien aux sources qui dispensent l'enseignement du Droit, qu'au niveau des tribunaux qui l'appliquent et des Parlements qui légifèrent.

Dans ces conditions, notre journal estime de son devoir de présenter au public une synthèse des réponses qui furent données à la question qu'il avait posée. La concision toujours un peu brutale d'un seul article journalistique ne peut tenir compte de toutes les nuances, ni de toutes les justifications dont ces opinions furent entourées. Réflétant les vues d'un grand nombre, une pareille synthèse ne pourra donner complètement satisfaction à un seul: elle n'engage donc la responsabilité d'absolument personne, sauf du journal qui en prend l'initiative.

"Les étudiants en Droit seraient-ils d'une qualité inférieure, moins disciplinés ou moins travailleurs?" Les réponses les plus cruelles sont venues des étudiants eux-mêmes. — "Un tiers des étudiants de ma classe sont incapables aux études universitaires", dit l'un. — "La moitié au moins ne peuvent écrire correctement le français", dit un autre. Puis une confirmation professorale, souvent répétée: — "Nos étudiants s'intéressent à tout, sauf à leurs études".

Voilà posé le problème de l'admission aux études du Droit, à partir de l'orientation professionnelle et de la formation académique au niveau secondaire et classique. La Faculté de Droit puise aux mêmes sources que les autres; elle bénéficiera, comme les autres, des réformes en cours dans l'enseignement pré-universitaire.

Par ailleurs, les échecs aux derniers examens du Barreau ont dirigé l'attention sur la Faculté de Droit; mais ce ne fut qu'un prétexte fourni par l'actualité, pour aborder une insuffisance que bien d'autres facteurs rendaient de plus en plus notoire. En fait, un relevé des résultats obtenus, dans plusieurs années antérieures, démontre que les candidats de Laval s'en tiraient aussi honorablement que les autres.

Reste le fait que le Droit, par la faiblesse de ses exigences et de ses procédés de sélection, est considéré comme le refuge de ceux qui veulent "une Profession", sans mérite comme sans labeur.

"Si la cause des échecs ne se trouve point chez les étudiants, serait-elle dans l'institution?" On dit que les étudiants s'intéressent à tout, sauf aux cours et aux travaux de la Faculté. Pourquoi?

Depuis l'organisation des cours, le choix des professeurs jusqu'aux épreuves finales du Barreau inclusivement, les étudiants vivent dans un climat d'improvisation et d'amateurisme, où le succès semble conditionné, en somme, autant par le hasard que par le travail.

Comment s'intéresser à l'ensemble d'un programme d'études, malgré sa réelle valeur, s'il est troué de ces failles qui rompent la tension d'une véritable vie universitaire? Au sein de la haute tenue de l'enseignement en général à la Faculté, combien de cours sans continuité, de notes lues dans la routine, de trous qu'on remplit à moitié ou pas du tout!

L'élite québécoise du Barreau et la Magistrature fournit la presque totalité des professeurs. La carrière universitaire est pour eux un stimulant intellectuel, un devoir professionnel et un honneur social... qui doivent souvent céder le pas à bien d'autres obligations et intérêts. Et il y a quelques-unes de ces nominations qui sortent on ne sait d'où, sur lesquelles

personnes ne paraît avoir été consulté et qui s'explique par tout... sauf par la compétence.

Le double-jeu des examens à la licence et au Barreau est une autre cause du détournement de la concentration nécessaire aux études sérieuses. Trois ans pour la licence. Une année de récapitulation pour le Barreau, en vue d'examen qui se limitent pratiquement aux concours de mémoire, dont les écoles primaires ne veulent même plus pour le petit catéchisme. On s'y prépare en "chauffant" les questions posées depuis une génération. Si on manque de flair ou de chance, ou si les examinateurs du Barreau rompent leur routine, c'est l'échec... comme cette année.

"La Faculté de Droit est-elle un centre de la pensée juridique, ou bien ne connaît-elle que la routine d'une préparation technique n'exigeant plus la moindre attention des ressources intellectuelles?" Voilà, enfin, le cœur de la question!

Tout le reste est secondaire. Lacunes professionnelles, échecs étudiants, désorganisation des cours, conflits de personnalités: tout cela n'est que symptômes et accidents. La substance; c'est l'orientation de la Faculté, et non ses carences passées ou actuelles. C'est la philosophie de l'enseignement qui est en cause, bien plus que ses méthodes ou ses moyens.

Ce problème central se profile derrière chacune des critiques résumées plus haut. Par exemple, le choix entre les professeurs de carrière et les titulaires à temps partiel n'est pas une mesquine rivalité de personnes. C'est le conflit naturel entre la théorie et la pratique: ce sont deux conceptions de la Faculté — et même de la science juridique — qui s'affrontent.

Même dilemme et même cause, dans la nature des examens de l'Université et du Barreau et dans la portée elle-même des cours. Par exemple, les travaux personnels sont essentiels à la formation de l'étudiant. Or, les examens n'en tiennent pas compte... Chaque véritable étudiant universitaire doit se livrer à la recherche par lui-même, car le but de tout enseignement à ce niveau consiste à fournir une trame et une matière première à l'effort individuel. Dans ces conditions, le professeur devient "tuteur" bien plus qu'enseignant et ses relations avec l'étudiant sont d'une nécessité constante. Or, il n'y a que six professeurs de carrière, à Laval...

En d'autres termes, la Faculté de Droit doit-elle, comme le veulent les traditionalistes, continuer à breveter des avocats et des notaires ou bien doit-elle, comme l'ambitionnent les novateurs, recommencer à former des esprits juridiques?

Le débat est grave et les positions sont aussi respectables d'un côté que de l'autre. La plus vieille Faculté de Droit du monde vient à peine de le trancher, chez elle, il y a sept ans. Laval, après tout, n'est pas si loin derrière...

 Les membres de la Faculté, individuellement, ont des vues sur tous ces problèmes. Il leur reste à les aborder, en commun, au sein de leur propre Conseil de la Faculté... qui est loin d'avoir épuisé son potentiel d'initiatives.

Mais l'urgence est là! Les étudiants en Droit ne peuvent commencer l'année académique imminente, dans l'atmosphère qui pèse désormais sur la Faculté. Par ailleurs, l'opinion publique est déjà trop inquiète des défaillances qui se manifestent dans l'administration de la Justice, et dont certains aspects relèvent de la responsabilité des avocats sortis de nos Facultés. Les Chambres professionnelles, au Canada français, sont bien lentes à saisir le rythme de notre évolution sociale. La désaffection populaire à l'égard des élites et un commencement de mépris pour l'autorité remontent, en partie, à cette source.

La Faculté de Droit doit agir! Elle doit agir vite. Elle ne peut agir bien, en agissant vite, qu'en recourant sans plus de retard aux inventives et aux recommandations de juristes ou spécialistes qui n'appartiennent pas à Laval, et qui pourront demeurer objectifs jusque dans les feux de la controverse qui agite notre Faculté à la recherche de sa voie nouvelle.

À la rentrée de septembre, les étudiants auront ainsi la certitude que la Renaissance est commencée, à la Faculté qui était morte.

Lorenzo Paré

Monseigneur Sheen écrit...

L'âge moyen

Une façon de voir si nous vieillissons consiste à visiter un collège, une institution d'enseignement où nous avons déjà étudié. Si ceux qui y fréquentent les classes nous semblent être "beaucoup plus jeunes" que nous l'étions naguère, c'est le signe que nous sommes parvenus à l'âge moyen. Beaucoup d'anciens élèves retournant à leur Alma Mater à l'occasion, par exemple, du quinzième ou du vingtième anniversaire de leur sortie de l'institution, sont souvent portés à dire: — "Aujourd'hui, les collègues ne sont remplis que d'enfants d'écoles, ayant beaucoup moins de maturité que nous en avions." Un jour, quelque'un, rencontrant un policier sur la rue, déclara remarquer qu'à présent, les policiers sont beaucoup plus jeunes qu'au temps où lui-même était enfant. En fait, il n'y a pas eu de modification dans l'âge d'engagement des policiers; c'est l'âge de celui qui formulait cette remarque qui a changé.



L'un des propos manifestant la meilleure corrélation entre la jeunesse et un âge plus avancé fut énoncé par saint Augustin écrivant: — "Que votre vieillesse s'assimile à l'enfance et que votre enfance s'assimile à la vieillesse; dès lors, votre sagesse ne s'accompagnera point d'orgueil et votre humilité ne sera pas démunie de sagesse." Cléon a écrit sur les multiples avantages du vieill âge: l'un de ceux-ci, disait-il, est que les passions deviennent moins violentes dans la mesure où l'homme apprend à se maîtriser soi-même. La vie, en s'écoulant, se manifeste moins en poésie et davantage en prose: l'enthousiasme s'est mué en une sorte d'impuissante prudence. Certains pourraient croire qu'ils ont laissé leurs passions derrière eux, alors qu'en fait, ce sont les passions qui les ont laissés derrière elles. Ils s'imaginent avoir maîtrisé la vie, alors que les habitudes dont ils sont les esclaves les ont eux-mêmes maîtrisés et enchaînés.

Le poète allemand Schiller ne partage pas entièrement cette idée. Il soutient que c'est un fait physiologique que la nature animale domine davantage la nature spirituelle au milieu de la vie; et cela, simplement parce que l'âme et le corps sont beaucoup plus soudés l'une à l'autre qu'au temps de la jeunesse. Les passions, de fait, étaient alors plus fortes et plus violentes, mais la nature morale avait aussi un plus grand rebondissement et pouvait rapidement en revenir aux valeurs morales. De même que la récupération physique était plus facile pour la jeunesse, ainsi, à moins qu'il y ait eu de grossiers excès, la restauration spirituelle ou morale était plus aisée. La multiplication des actes condamnables qui produisent les mauvaises habitudes; les mauvaises habitudes qui produisent les esclavages du péché ne rencontrent point chez l'homme d'âge moyen la résistance qu'elles affrontaient du fait des attitudes élastiques et plus moralement conscientes de la jeunesse.

Il semble y avoir quelque confirmation de cet énoncé dans l'oeuvre du Cardinal Newman; lequel dit que beaucoup de gens d'âge moyen ou bien ont enfoncé dans une lourde apathie ou bien s'intéressent davantage aux seuls centres d'intérêt matériels de la vie. Penchants qui, si l'on n'y prend garde, rendent l'homme égoïste et indifférent à l'égard de tout si ce n'est son propre confort et son propre profit.

Chez l'homme instruit, chez l'intellectuel, cela se manifeste par une indifférence à l'endroit de tout genre de changement d'ordre moral ou spirituel; chez l'homme moins cultivé, cela se manifeste par une tendance vers les facteurs d'excitation violente.

Il est particulièrement significatif que l'un des grands passages de Dante en soit un où il montre l'homme rencontré trois animaux: le fier lion, nanti de morgue et d'orgueil; la panthère, à la robe lisse et tachetée, qui représente la luxure; et le loup décharné et affamé, représentant l'avarice. L'auteur les place tous trois au milieu de notre vie de mortels. Confucius disait que, dans sa jeunesse, l'homme est en butte aux assauts de la luxure; au milieu de la vie, en proie à l'orgueil; et, dans sa vieillesse, guetté par l'avarice.

À tout événement, il est important pour l'homme de se rappeler qu'il aura tôt ou tard à rendre des comptes à l'Auteur de la vie.

Fulton-J. SHEEN

(Traduction d'un texte anglais transmis par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide.)

No 1960
Education - Orientation
 REFLEXIONS POUR PARENTS EN VACANCES (IV)

Avant de retirer un enfant de l'école, les parents doivent y regarder à deux fois, surtout si cet enfant n'a pas encore atteint la limite d'âge de la fréquentation scolaire obligatoire. J'admets sans discussion qu'il peut y avoir des circonstances particulières qui justifient ce retrait de l'école; toutefois, il ne s'agit ici que de cas d'exceptions dont chacun doit être étudié au mérite. Que tous les enfants ne soient pas soulevés d'un enthousiasme irrésistible pour l'école, au moment où ils abordent leur adolescence, il n'y a pas à s'en étonner; mais d'autre part, il faut bien se garder de céder à leur caprice et les laisser se conduire à leur fantaisie. Qu'un problème d'arithmétique ou une composition française soient moins attrayants qu'une partie de hockey ou une excursion, pour l'adolescent de douze à quinze ans, rien que de très naturel à une attitude qui suit la ligne logique du développement des intérêts. Mais de là à décider que le jeu l'emporte en importance sur l'école et sur son rôle de préparation à la vie, c'est une autre affaire. Et c'est ici que les parents doivent intervenir pour convaincre l'enfant de persévérer à l'école et de bien comprendre la hiérarchie des valeurs.

Dans le siècle où nous vivons, il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'être docteur de l'Université pour comprendre l'importance de l'instruction et pour réaliser que nos enfants doivent rester à l'école le plus longtemps possible. Tous les parents qui me liront ne sont pas allés à l'Université; quelques-uns seulement auront complété leurs études classiques; d'autres auront persévéré à l'école de leur village ou même à l'école de leur quartier; mais tous ont le savoir de l'institutrice. Leur instruction théorique n'est peut-être pas très vaste, mais l'école et la vie leur ont tout de même donné la chose la plus importante et la plus utile: l'équilibre, le bon sens, le jugement. Même s'ils n'ont complété qu'une cinquième ou une sixième année, voilà vingt ans ou trente ans, ils comprennent très bien l'importance de l'instruction et ils feront tous les sacrifices nécessaires pour donner à tous leurs enfants toute l'instruction possible.

J'espère avoir l'occasion de revenir sur les résultats de cette enquête dont j'ai parlé il y a quelques jours. Cette enquête a révélé que le niveau de scolarité des chefs de famille du Québec est de 7,7 années pour les pères et de 7,9 pour les mères. Il a été établi également que les familles salariales consacrent à peine 1 pour cent de leur budget à l'instruction de leurs enfants; que les familles rurales dépensent plus pour l'instruction que les familles urbaines, que plus un travailleur est instruit plus il a de chances d'atteindre un statut professionnel élevé et enfin que des raisons d'ordre économiques sont surtout invoquées pour justifier l'abandon des études par les enfants. Nous y reviendrons bientôt.

Louis-Philippe AUDET

Un Africain nous écrit

Une lettre de l'archevêque de Maseru à "L'Action Catholique"

Il y a déjà quelques mois, "L'ACTION CATHOLIQUE" signalait par un article de rédaction le centenaire de l'établissement des missions catholiques au Basutoland. Nous en profitons pour rendre hommage aux prêtres, fils de France, qui furent là-bas les ouvriers de sentiers, ainsi qu'aux centaines d'autres qui, subséquemment, vinrent du Québec et d'ailleurs pour continuer au Basutoland l'oeuvre apostolique inaugurée il y a un siècle.

Avec une joie bien compréhensible et des sentiments de respectueuse et vive reconnaissance, nous reproduisons ici le texte d'une lettre que veut bien nous faire tenir S. Exc. Mgr Emmanuel Mabathoana, O.M.I., archevêque de Maseru. Le document, on le verra, est un éloquent tribut d'hommages à tous les missionnaires, particulièrement à ceux qui viennent de chez nous:

le 16 juillet 1962.

Monsieur Odilon Arteau,
 Rédacteur à l'Action Catholique,
 Place Jean-Talon,
 Québec, Canada.

Cher Monsieur,

Mes nombreux déplacements m'ont empêché jusqu'à ce jour de vous envoyer un très cordial merci pour votre bel article de "L'Action Catholique" sur le Basutoland. Je suis certain d'avance que vous voudrez bien m'en excuser.

Cette année, en effet, il y a exactement 100 ans que Mgr Allard et le Serviteur de Dieu, le Père J. Gérard, avec le Frère Bernard, ont apporté la vraie foi en mon pays. Depuis 40 ans, le Canada français venant porter secours aux premiers missionnaires de la Vieille-France, a envoyé au Basutoland de nombreux, ardents et zélés missionnaires. Et si aujourd'hui 66,000 jeunes écoliers font retentir de leurs voix argentines, nos plaines et nos montagnes, c'est parce que le Canada, en nous donnant ses enfants, a bien voulu leur fournir les moyens de parsemer notre pays d'églises, écoles, hôpitaux, etc.

Et moi-même, n'ai-je pas eu le bonheur, à deux reprises, de jouir de la plus cordiale hospitalité du généreux peuple canadien?

C'est pourquoi, cher monsieur, soyez bien assuré de notre plus profonde reconnaissance. D'ailleurs, j'en suis sûr, puisque depuis 40 ans, par vos vaillants enfants, vous avez partagé nos peines et nos labeurs, il est bien juste aussi, qu'en cette année jubilaire vous partagiez aussi nos joies.

Et s'il m'était permis de formuler un souhait, je dirais: Daigne le Seigneur inspirer à beaucoup de jeunes, le désir de venir se joindre aux anciens qui, depuis des années, portent le poids du jour et de la chaleur, afin d'amener à Dieu, 400,000 Basutos qui attendent encore le salut.

Avec mes meilleures prières, je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments de la plus vive et plus profonde reconnaissance

en Notre-Seigneur et Marie Immaculée
 Emmanuel Mabathoana, O.M.I.
 Archevêque de Maseru, Basutoland.

Votre opinion

Faculté d'Agriculture

Monsieur le Rédacteur

Le 6 juillet, vous avez reproduit un article de la revue "La Bonne Terre", de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, en rapport avec l'établissement de la Faculté d'Agronomie à Québec. Deux choses étranges m'ont frappé.

1. — Avant de reproduire cet article, avez-vous retracé les auteurs? Savez-vous qui ils sont? Leur article porte en guise de signature la seule mention "en collaboration". Et pourtant, vous signalez l'article à l'attention de vos lecteurs en vantant "le courage, la dignité et la grandeur dont font preuve les professeurs".

DITES-MOI: Est-ce courageux, digne et grand de ne pas signer son écrit?

2. — Voici un groupe d'hommes courageux qui ne signent pas leur écrit et qui protestent avec aigreur contre le rapport d'un comité qui lui a eu le courage de nommer ses membres par leur nom avec désignation de la profession. Les protestataires n'ont pas le courage, al dignité et la grandeur de signer l'écrit dans lequel ils se déclarent dégoûtés. Un peu plus et leurs protestations prennent le ton d'une révolte déclarée. Mais dès que leurs protestations sont finies, une fois leur colère passée, ils offrent au gouvernement ou à l'université (on peut facilement deviner lequel des deux), leur plus sincère collaboration.

DITES-MOI: Monsieur le

Directeur quelle sorte de collaboration on peut attendre de protestataires qui se disent prêts à marcher seulement après avoir reçu comme ils s'en plaignent, des coups de pied au derrière?

CONCLUSION: Les auteurs de l'écrit sont des professeurs d'agriculture? Alors ils sont également des agronomes. Sans savoir exactement qui ils sont, vous faites une belle montagne de leur courage, de leur dignité et de leur grandeur. Avez-vous déjà voyagé dans le désert? Méfiez-vous des mirages!

Votre bien dévoué,
 J.-E.A. Gendron,
 Chibougamau.

Liturgie et vie chrétienne

Les problèmes liturgiques à la veille du concile

Le prochain concile, dans la pensée de Jean XXIII, doit amener l'Eglise à faire retour sur elle-même et à examiner sa fidélité aux exigences essentielles de l'Evangile. Ce travail de réflexion et de rénovation est déjà commencé.

Quant à la liturgie on peut dire que l'Eglise n'a pas attendu l'annonce du concile pour s'engager dans la voie du renouveau. Depuis S. Pie X et Dom Lambert Beaudoin jusqu'à Pie XII, le chemin qui a été parcouru ne laisse pas d'étonner. Il est cependant heureux que le concile vienne prolonger ces premiers efforts et invite à les situer dans une perspective plus large, générale même, disons-le, de rénovation.

La vie liturgique, dans l'ardeur de son renouvellement, court le risque de se couper du "reste de la vie". Même rénovée, la liturgie peut constituer, si on n'y prend garde une sorte d'univers à part, plus ou moins hermétique, auquel n'a finalement accès qu'un groupe restreint d'heureux initiés. Telle n'est pas la vie liturgique authentique. Pour être vraie, la vie liturgique suppose une communauté ecclésiale, elle est son couronne-

ment. Encore faut-il qu'il y ait communauté!

Le Centre de Pastorale liturgique français tient, cet été, à Angers son 4e congrès général auquel il a donné pour thème: Liturgie et vie spirituelle. On parle volontiers, à ce propos, de "situation de crise". Si l'expression paraît inutilement dramatique, tout esprit averti admettra qu'il y a un problème. Le renouveau liturgique actuel, en effet n'échappe pas toujours à un autre danger. L'esprit de ses artisans étant plus préoccupé de l'aspect objectif de la liturgie et des fidèles, pour une grande part, étant peu ou pas préparés aux réformes récentes, il s'en suit une sorte de juxtaposition, chez les chrétiens, de leur vie liturgique et de leur vie spirituelle. Vie liturgique et vie spirituelle deviennent comme deux dimensions presque étrangères l'une à l'autre de la vie chrétienne. Et pourtant la vie liturgique devrait, au contraire, nourrir la vie intérieure des chrétiens et leur vie spirituelle devrait trouver dans la liturgie son lieu privilégié d'expression. Car la vie liturgique authentique s'édifie dans l'accueil intérieur, par la foi, du Mystère.

Le renouveau liturgique peut rencontrer sur sa route un troisième écueil. Réunis autour de la table du Seigneur et prenant part, d'âme et de cœur, à la célébration du Mystère, les chrétiens, clercs et laïcs, peuvent dans la joie de leur communion fraternelle, se refermer sur eux-mêmes et mettre en oubli leurs frères séparés ainsi que tous ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel de l'Evangile. La célébration liturgique la mieux réussie ne devrait jamais masquer le douloureux scandale de la division des chrétiens. Assemblés autour de la même table et rompant le même pain, ne devraient-ils pas plutôt ressentir chaque fois plus vivement cette souffrance intolérable qu'introduit dans le Corps du Christ la séparation de frères baptisés au nom du même Seigneur. L'extension du renouveau liturgique à toutes les confessions chrétiennes n'est-elle pas, à l'heure du concile, un des signes les plus clairement annonciateurs de cette unité qu'un jour le Seigneur, dans sa bienveillance, redonnera à son Eglise?

LITURGIE ET VIE

CHRETIENNE.

Zonage résidentiel de la 14e Rue et de celles qui lui sont voisines

(Par François Trépanier)
 Les membres du Comité administratif ont décidé, hier après-midi, d'apporter des amendements aux règlements de construction de la Cité pour permettre le zonage résidentiel de la 14e rue à Limoulin et enfin d'autres rues avoisinantes.
 Les membres du Comité ont pris cette décision afin d'empêcher que des édifices commerciaux soient bâtis dans ces rues comme cela vient de se produire.
 C'est à la demande des échevins Paul-Henri Lafond et de Gérard Hamel que les membres du Comité ont pris cette décision hier après-midi.
 La construction d'un garage sur la 14e rue a incité le Comité à se décider à agir hier après-midi. La ville, semble-t-il ne peut rien faire contre ce garagiste à qui elle avait été obligée d'accorder un permis de construction, lequel elle a révoqué il y a quelques temps.

La révocation du permis de ce garagiste a eu des suites devant les tribunaux. Le garagiste a en effet pris une action en dommages contre la ville. Aucun jugement cependant n'a encore été rendu.
 Les citoyens de la 14e rue ont protesté à cause de la construction de ce garage et demandé à la ville de faire quelque chose. Selon le chef du Contentieux, Me Benoît Pelletier, la ville ne peut prendre de procédures en injonction, seuls les citoyens du quartier le peuvent.

Sens unique

(Par François Trépanier)
 Le Comité administratif a autorisé, hier après-midi, le chef de Police, M. Roger Lemire à décréter à sens unique la rue St-Vallier entre la rue Lacroix et la Côte Dinan en direction ouest-est, tout comme la direction dans le tunnel passant sous la Côte du Palais.

Le Comité a pris cette décision en vue d'arrêter l'obstruction à l'intersection des rues St-Vallier, Lacroix et de la Côte du Palais, obstruction causée par les véhicules circulant de l'est à l'ouest.

Depuis le 14 novembre dernier, la circulation a été décriée à sens unique, direction ouest-est, dans le tunnel sous la Côte du Palais. Des améliorations ont également été apportées au système d'éclairage et la plate-bande centrale a été enlevée. A cause du sens unique, la circulation se fait maintenant beaucoup plus rapidement.

Papillons
 Le Comité administratif a décidé, hier après-midi, de permettre aux Danseurs Du Rocher de vendre un papillon dans les rues de Québec. L'échevin Davis Burns s'est cependant objecté à ce que la vente de ce papillon se fasse sur la Terrasse Dufferin et les membres du Comité ont été d'accord pour ne pas créer de précédent.

Les entrepreneurs payeront
 Les policiers qui sont appelés à faire du temps supplémentaire lorsqu'il y a des funérailles seront désormais payés par les entrepreneurs de pompes funèbres. C'est ce qu'a décidé, hier après-midi, le Comité administratif, le chef Lemire ayant fait remarquer que la ville ne devrait pas payer en ces circonstances.

Panneaux de la Côte d'Abraham
 La décoration des panneaux qui se trouvent sur les murs dans la Côte d'Abraham se fera peut-être cet été. Le Comité administratif prendra une décision d'ici deux semaines. On sait que c'est L'Artisan Espagnol qui avait été chargé l'été dernier de cette tâche. Celui-ci étant en faillite, il se peut que le contrat soit alloué à La Casse Décoration qui avait déjà soumissionné.

Délégué
 L'échevin Paul Mectean du quartier Champlain représentera la ville de Québec lors de la Traversée à la nage du Lac St-Jean en fin de semaine. Les membres du Comité l'ont désigné pour assister à cet événement étant donné qu'il sera de passage dans cette région en fin de semaine.

Réparations

(Par François Trépanier)
 Les membres du Comité administratif ont décidé, hier après-midi, de permettre la réparation immédiate de la rue Matenod entre la falaise et la rue Arago. On sait que cette rue a été fort endommagée par le bris d'un tuyau dernièrement. Les ingénieurs estiment qu'il en coûtera \$2,000 environ à la ville pour procéder aux réparations. Les travaux débuteront la semaine prochaine.

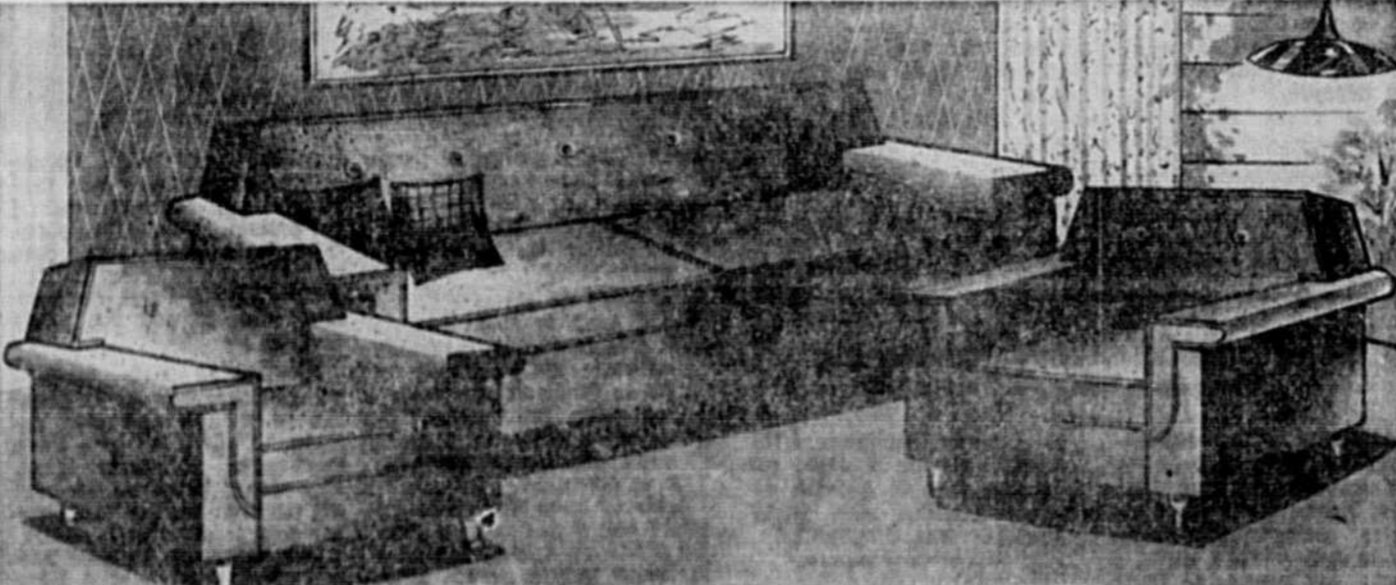
DE RETOUR CETTE ANNEE!... VENEZ ET PROFITEZ DE VALEURS INEGALEES!

C'EST PLUS FRAIS CHEZ **PAQUET** **La Compagnie PREMIER A QUEBEC** **INSURPASSABLE QUALITE A PRIX IMBATTABLES!**
VENTE de MEUBLES d'août

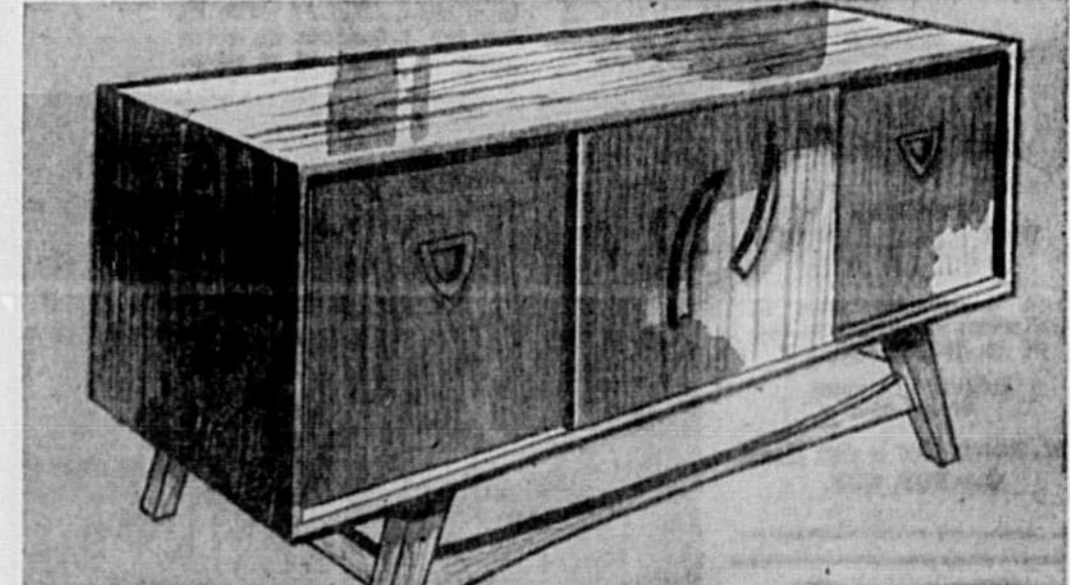


Economisez 89. sur ce magnifique **MOBILIER DE CHAMBRE EN RICHE BOIS DE NOYER**
 Ce chic mobilier de style moderne aux lignes simples allie harmonieusement la qualité de sa fabrication à la sobriété de son modèle. Il comprend un bureau triple de 72" avec miroir 28" x 60", 24 on. une jolie commode 34" x 40" et un lit régulier.
 Rég. 279. **189⁸⁸**
 11.94 par mois
 Paquet, meubles, cinquième étage

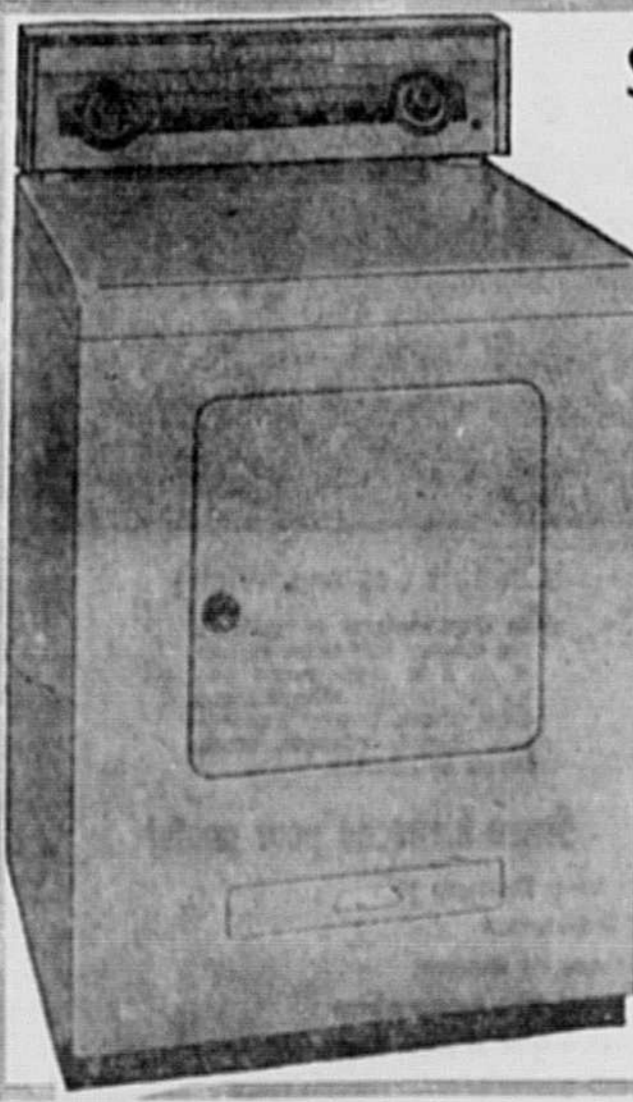
Economisez 20. sur cette reposante **CHAISE A BASCULE**
 Fauteuil "recliner" de très solide construction, confortablement rembourré et recouvert d'un riche tissu de nylon frisé d'attrayante teinte.
 Rég. 79.99 **59⁸⁸**
 5.44 par mois
 Paquet, meubles, cinquième étage



Economisez 79. sur cet **ELEGANT MOBILIER DE SALON 3 PIECES**
 Ce chic mobilier s'avère aussi très pratique dans le vivre ou la salle de jeu. La sobriété de son modèle vous permet de l'installer partout. Bien rembourré et recouvert d'un tissu de nylon résistant et de couleur à votre goût.
 Rég. 279. 12.60 par mois — Aussi disponible en sofa-lit.
199⁸⁸
 Paquet, meubles, cinquième étage



SUPERBE BAHUT FINI NOYER PRATIQUE MODELE 3 PORTES
 Chic et très en vogue dans les nouveaux ameublements il s'harmonise facilement à votre mobilier de salon, salle à manger, chambre. De dimensions pratiques : longueur 60", profondeur 16", hauteur 60" avec utiles tablettes.
 Rég. 89.00 — 6.35 par mois **69⁸⁸**
 70" Rég. 96.00 79.88 — 7.25 par mois
 Paquet, meubles, cinquième étage



SECHEUSE ELECTRIQUE THOR-F-416
 ● Principe de séchage par aspiration
 ● Air circulant à haute vitesse
 ● Sélecteur de chaleur infiniment variable
 ● Commutateur de sécurité sur la porte
 ● Capacité suffisante pour toute une cuvée
 GARANTIE — contre tout défaut de matière premières ou de fabrication pour une période d'un an.
169.
 15.34 par mois
 Paquet, appareils électriques Sous-sol
 Economisez \$50 sur la **LESSIVEUSE CONVENTIONNELLE D-532**
 Cette fameuse lessiveuse lave en profondeur tout vos tissus, son action de nettoyage plus efficace. Capacité de 30 lbs de linge et essoreuse automatique.
 Rég. 199.95 **149⁹⁵**
 12.79 par mois



Economisez 39. sur ce **PRATIQUE MOBILIER DE CUISINE 7 PIECES — FINI CHROME**
 Ce mobilier est si attrayant, si invitant que tout le monde sera à temps à l'heure des repas... Il est composé d'une table au magnifique dessin sculpté, 30" x 48" x 60" et de 4 chaises bien rembourrées et recouvertes de vinyl. Fini chrome ou brun, gris et blanc, brun et blanc.
 Rég. 129.95 — 8.09 par mois **89⁸⁸**
 Paquet, meubles, cinquième étage

SURVEILLEZ le TOUR du ST-LAURENT ARRIVEE à 11h. a.m. samedi le 11 août et circuit fermé dans St-Roch à 4h. de l'après-midi.

Une femme d'action

Le sénateur Mariana Jodoin

Par JANET KASK

Montréal — (P.C.) Le sénateur Mariana Jodoin est dans la politique depuis 36 ans, et tout a commencé avec une tasse de thé. Aujourd'hui, âgée de 80 ans, elle mène une vie très active au Parlement, et son endroit favori, c'est son siège au Sénat durant un débat. Cette femme - sénateur révèle ainsi le secret de la vitalité : "J'aime la vie, j'aime travailler pour mon pays et j'aime aider les autres". Dans sa jeunesse, Mme Jodoin rêvait de devenir avocate. Mais, dans le temps, les femmes n'embrassaient pas la carrière du droit. Alors elle se rapprocha de la profession d'une autre façon. Elle travailla pour son père, Jean-Joseph Beau-champ, qui était avocat, puis écrivain, puis député de Montréal. "Dans le temps, la politique ne m'intéressait pas, j'étais en premier lieu une mère de famille et je n'ai jamais négligé mon foyer". Elle croit que toutes les mères de famille devraient faire de même. "Je préche ce que j'ai pratiqué".

ELLE FONDE UN CLUB LIBERAL

Mme Jodoin rappelle qu'un jour, alors que ses enfants étaient assez vieux pour aller à l'école, une amie l'invita à prendre le thé avec d'autres pour discuter de politique. "En premier, je répondis non, dit Mme Jodoin, mais je finis par m'y rendre". Là commença sa carrière politique. Les discussions lui redonnèrent le goût du droit. Mme Jodoin fut tellement intéressée qu'elle fonda un club libéral bilingue pour les femmes, en 1926. Elle est maintenant vice-présidente de la Fédération nationale des femmes libérales. La même année, elle fonda le club Wilfrid Laurier pour les Canadiennes de langue française. "Je n'ai pas manqué une réunion en 25 ans". Egalement active dans le travail de bienfaisance, elle a été 20 ans présidente de la Ligue des oeuvres de charité des sourdes et muettes. Au cours de la dernière guerre, elle a été six ans au service de la commission des prix.

Elle a été appelée au Sénat, en 1953, par le premier ministre Louis Saint-Laurent et, la même année, elle a été la première femme au Sénat à proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Des six femmes sénateurs,

Mme Jodoin est la seule Canadienne française. Cela ne l'empêche pas d'être une "femme de foyer" dans la plus pure tradition canadienne - française. Elle admet que si son mari n'était pas mort, en 1951, elle n'aurait pas accepté de siéger au Sénat. D'un bon caractère, elle prend la vie "comme ça vient". Elle dit qu'elle demeurera au Sénat tant que le premier ministre Dieffenbaker n'aura pas fait passer sa loi de réforme sénatoriale. Si les sénateurs doivent se retirer à l'âge de 75 ans, comme c'est le projet, cela voudrait dire que 26 libéraux devraient prendre leur retraite et six conservateurs. Comme il y a déjà onze sièges vacants, cela voudrait dire que les conservateurs auraient 43 sièges vacants à remplir. "Quelle sorte de réforme est-ce ?" demande Mme Jodoin.



De midi à minuit

Sous le ciel de Porto Rico, Queen Casuals présente ce costume léger, idéal du matin au soir, en broadcloth de coton quadrillé bleu, rose et cocoa.

Une psychologue se prononce en faveur des maternelles

LONDRES. — (P. C.) — Le docteur Anna Freud, psychologue très connue, est d'avis que les enfants qui ne sont pas encore d'âge scolaire, mais qui ont atteint l'âge de deux ans devraient fréquenter les maternelles.

Le docteur Freud, qui prenait la parole à un congrès de quatre cents psychologues pour enfants et travailleurs dans le service social, réunis à Londres récemment, a déclaré "qu'il n'existe pas d'enfant non frustré, et fort heureusement, car dans ce cas, il ne pourrait se développer et demeurerait somnolent". Elle a demandé aux délégués de concentrer leurs efforts pour comprendre le processus de la croissance,

ajoutant qu'il est facile de développer l'intelligence d'un enfant. Ce dernier, entre l'âge de deux et six ans, peut développer sa personnalité parmi d'autres enfants à la maternelle, car le fait d'être en contact avec d'autres petits de son âge, est déjà une éducation. Anna Freud est la fille de feu le docteur Sigmund Freud "père de la psychologie moderne". Elle a fait connaître ses vues à une session de l'OMEPE, qui tient son nom de l'Organisation mondiale pour l'Education préscolaire, section française. Cet organisme fut fondé en 1948 par Mme Alva Myrdal, de Suède, et une noble anglaise, Lady Allen de Hurlwood. Le but était de promouvoir les Jardinières d'enfants. Les fondatrices étaient persuadées que la période entre deux et six ans, est la plus importante pour le développement de la personnalité. Le Canada est l'une des 18 nations représentées à l'OMEPE.

Si, ayant préparé au moins trois repas par jour, vous vous sentez encore assez d'enthousiasme pour préparer des lunchs, pour ne pas consacrer une partie de matinée à congeler assez de sandwiches pour toute une semaine ! Le fait de préparer et de congeler des sandwiches en série vous épargnera du temps et des ingrédients, tout en vous fournissant l'occasion d'ajouter de la variété et de l'intérêt aux repas qui doivent être pris loin de la maison. Les sandwiches congelés qui dégèlent en moins de deux à quatre heures sont à leur mieux à l'heure du lunch, si on les place congelés dans le sac d'école dans la serviette ou dans la cantine, le matin. Divers ingrédients — viande, poisson, fromage, beurre d'arachide, heureusement combinés avec des assaisonnements épicés ou des condiments — peuvent être ajoutés en une seule fois et puis congelés jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Il ne faut pas mettre de mayonnaise ni de légumes crus comme la laitue, dans les sandwiches qu'on a l'intention de congeler. Pour ajouter à l'intérêt des repas aux sandwiches, on peut varier les sortes de pains. Outre le pain blanc, il y a par exemple, le pain

Le repas aux sandwiches simplifiés

Si, ayant préparé au moins trois repas par jour, vous vous sentez encore assez d'enthousiasme pour préparer des lunchs, pour ne pas consacrer une partie de matinée à congeler assez de sandwiches pour toute une semaine ! Le fait de préparer et de congeler des sandwiches en série vous épargnera du temps et des ingrédients, tout en vous fournissant l'occasion d'ajouter de la variété et de l'intérêt aux repas qui doivent être pris loin de la maison. Les sandwiches congelés qui dégèlent en moins de deux à quatre heures sont à leur mieux à l'heure du lunch, si on les place congelés dans le sac d'école dans la serviette ou dans la cantine, le matin. Divers ingrédients — viande, poisson, fromage, beurre d'arachide, heureusement combinés avec des assaisonnements épicés ou des condiments — peuvent être ajoutés en une seule fois et puis congelés jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Il ne faut pas mettre de mayonnaise ni de légumes crus comme la laitue, dans les sandwiches qu'on a l'intention de congeler. Pour ajouter à l'intérêt des repas aux sandwiches, on peut varier les sortes de pains. Outre le pain blanc, il y a par exemple, le pain

pumpernickel, de farine d'avoine, de fromage, de seigle, de banane, de blé entier, aux noix, aux raisins, pain viennois, pain français, petits pains ronds ou longs. Le pain vieux d'un jour est celui qui convient le mieux à la confection des sandwiches puisqu'il est plus facile de le grouper et d'y étendre les aliments. Et il est de fait "rafraîchi" par la congélation. Avant d'assembler les tranches de pain en sandwich, on laisse le beurre s'amollir à la température de la pièce, puis on le défait en crème avec une cuiller jusqu'à consistance claire. On place les tranches en rangs pour les beurrer plus facilement, en qu'on fait d'un seul coup au moyen d'une spatule flexible. Si on emploie des viandes coupées en tranches, se rappeler qu'il est plus facile de mordre dans plusieurs tranches minces qu'en dans une seule tranche épaisse. S'il s'agit de pâtes, qu'elles soient assez claires pour s'étendre facilement, sans toutefois l'être assez pour couler. Une petite louche à crème glacée ou une autre mesure précise s'avèrera sans doute utile à partager la pâte entre chaque sandwich. Les enveloppes de congélation, feuilles ou sacs de polyéthylène, seront placées de la façon la plus commode pour envelopper les sandwiches dès qu'ils seront faits et taillés. On pourra cacher avec du ruban de cellulose.

Une fois l'enveloppement terminé, étiqueter les enveloppes clairement, en ayant soin d'inscrire sur un bout de papier la sorte de pain et l'aliment employé pour chacune, ainsi que la date de la congélation. Si possible, on place les sandwiches dans le congélateur en suivant l'ordre des jours de la semaine où ils seront consommés. "Congeler" des sandwiches dans le compartiment d'un réfrigérateur ne se fait pas de la même façon que dans votre congélateur. Le compartiment du réfrigérateur, comme on sait, n'est pas équipé pour congeler rapidement et maintenir une température uniforme. Pour bien congeler les aliments, il faut que ce soit fait promptement, et il faut les emmagasiner à des températures de zéro ou inférieures à zéro. Les sandwiches placés dans votre congélateur domestique se conserveront pendant 30 jours. Le compartiment de votre réfrigérateur ne doit pas être employé pour congeler des sandwiches ou autres aliments pendant plus d'une semaine.

CONSEILS

pour la journée

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.



Copyright King Features Syndicates, Inc.

SI VOUS ETES NE UN 3 AOUT

Vous avez une nature loyale, mais aussi très fière, ce qui vous incite parfois à la domination. Le contrôle de vous-même et la patience seront deux sources de réussite auprès des autres. Vous exprimez bien vos talents dans la vente et la politique.

VENREDI 3 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous êtes à court d'idée? Vous sentez votre ambition tomber? Prenez le temps de relaxer, de vous recréer et même de voyager, vous verrez des changements.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Eliminez le non-essentiel de votre programme. Vous recevrez une aide sur laquelle vous ne comptiez plus.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Sachez ce que vous voulez, avant d'entreprendre quoi que ce soit. Vous serez stimulé par une visite joyeuse.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous montrez pas trop indépendant. Le mouvement planétaire est propice aux innovations de toutes sortes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Si l'on vous demande votre avis, n'hésitez pas à le donner, mais ne l'imposez pas. Soirée agréable en bonne compagnie.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On exigera de vous plus que de bonnes intentions, il faudra passer à l'action pour prouver votre sincérité.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une période de transition entre les études, le travail et les vacances. Vous vous sentez un peu dépayés.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — La position de la planète Mars est propice aux démarches diplomatiques. Une personne s'obstine à vous mettre des "bâtons dans les roues".

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Etudiez plus sérieusement les directives de vos chefs. Tenez votre correspondance à date.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — N'hésitez pas à faire les changements qui s'imposent. Journée sous le signe du tact, de la réflexion et de l'affabilité.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Rendez les visites qu'on vous a faites et ne demeurez pas en dette avec ceux qui vous font des amabilités.

20 février au 20 mars (Poissons) — Considérez attentivement les faits avant de vous fier à quelque promesse que ce soit. On exigera beaucoup de vous aujourd'hui.

LE COURRIER de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

ALFRED — En vous procurant le petit livre de poche de Josette Lyon, intitulé: Beauté Service ou l'Art d'être belle, vous tirerez profit des conseils qu'on y donne sur l'entretien de la chevelure. D'autre part, je vous incite à consulter un coiffeur spécialisé dans les soins à donner aux cheveux, pour en activer la pousse. Ce qui est bon pour un autre, peut ne pas l'être pour vous, alors ne vous donnez pas de traitement à l'aveuglette. — Voici les traits caractéristiques de ceux qui portent le prénom d'Alfred. Des gens réfléchis, calmes et, par suite, souvent entêtés; quand un Alfred s'est fait une opinion, ce n'est pas à la légère. Il n'en démontre pas facilement. Sans être vaniteux, il leur arrive parfois de mépriser, un peu inconsciemment, leurs semblables; n'y a-t-il pas de cela dans l'attitude et les oeuvres de Vigny? Soigneux, méticuleux même, ils risquent de tomber dans la routine, mais leur esprit très fin, un peu caustique, peut-on raler plus spirituellement les exagérations romantiques que l'a fait Musset "l'enfant terrible du Romantisme" ?

30 minutes. Au moment de servir, ajouter 4 onces de beurre ou 4 c. à table de crème fraîche. Des petits croûtons frits s'impiment.

A Paris

Les jupes rallongent

Paris (Reuters) — C'est la grande semaine de la mode à Paris, et un climat d'effervescence règne dans les studios de haute couture. Jean Patou, pour sa part, en présentant sa collection automne-hiver, a confirmé la tendance générale avec des modes de jupes plus longues, de deux à trois pouces, que celles de la saison dernière.

Lagerfeld, premier dessinateur chez Patou, a conçu des robes cocktail dont l'ourlet descend jusqu'à quatre pouces plus bas que les modèles de l'an dernier, estimant que toute femme paraît plus grande, si elle porte une jupe allongée.

Le modeliste allemand Lagerfeld abandonne les décolletés étourdissants dont il faisait une spécialité, pour faire voir une collection quasi puritaine de modestie. Il met en valeur les robes du soir de style princesse, qui s'accompagnent de jaquettes richement brodées, et de vapoureux robes de danse à la ligne de taille remontée.

Sandwichs aux amandes et fromage

1/2 livre de fromage Roquefort. 1 1/2 c. à soupe d'amandes hachées. tranches de pain rôties. 2 c. à soupe de garniture à salade. Sauce Worcestershire, noix hachées finement.

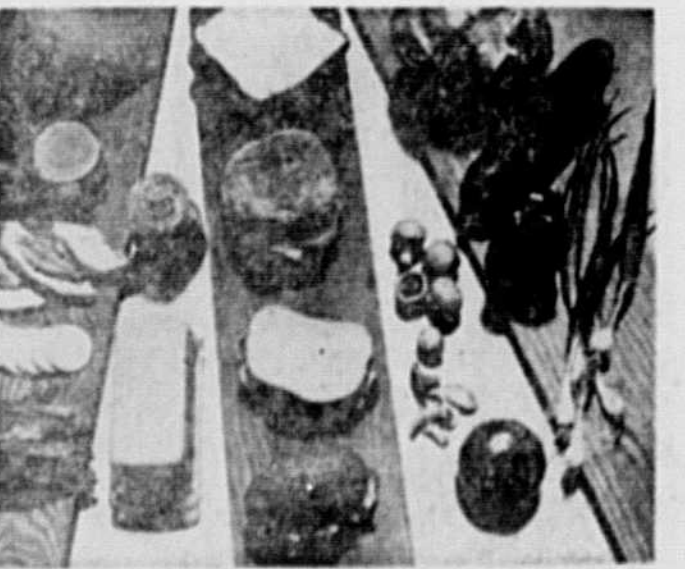
Bien mélanger le fromage avec la garniture de salade et les amandes. Assaisonner de quelques gouttes de sauce Worcestershire, bien amalgamer. Etendre entre les tranches de pain, rôties, et parsemer de noix hachées. On peut laisser les sandwichs découverts et les parsemer également de noix.

Donne 1 1/2 douzaine de petits pains pour hamburgers 1 tasse d'eau tiède 1 c. à thé de sucre granulé 1 sachet de levure sèche rapide

1 1/2 c. à thé de sel 2 c. à table de sucre granulé 3 c. à table d'huile d'arachide ou autre huile végétale 3 tasses (environ) de farine tout-usage pré tamisée 1-3 de tasse de petits oignons verts avec les queues, hachés finement. Mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y dissoudre la levure sur le sucre. Répartir la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Incorporer le sel, les 2 cuillères à table de sucre, l'huile et 1 1/2 tasse de la farine. Battre en pâte lisse et élastique. Incorporer les petits oignons hachés finement. Ajouter petit à petit la farine nécessaire pour obtenir une pâte souple — environ 1 1/2 tasse en plus. Renverser la pâte sur une

planche ou une toile farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air — soit 1 1/4 heure environ.

Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur la planche ou la toile légèrement farinée et pétrir en pâte lisse. Séparer en 2 pâtons égaux. Façonner 1 pâton en un bouclon de 9 pouces de long; couper en 9 tranches de 1 pouce. Procéder de même avec l'autre pâton. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10 minutes. Façonner chaque tranche en boule lisse, puis l'abaisser légèrement au rouleau en une rondelle de 3 pouces de diamètre. Disposer les rondelles, bien espacées, sur des plaques graissées. Graisser les dessus. Couvrir. Laisser lever au chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — soit 45 minutes environ. Cuire à four chaud (425°F) de 10 à 12 minutes.



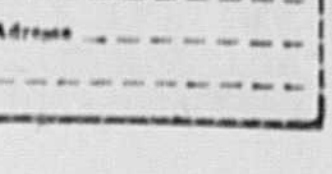
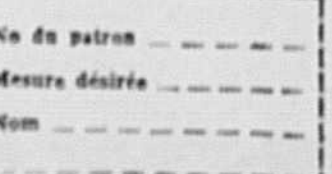
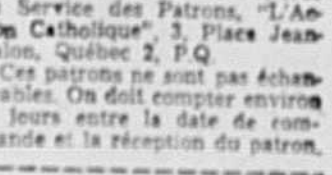
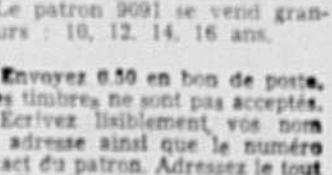
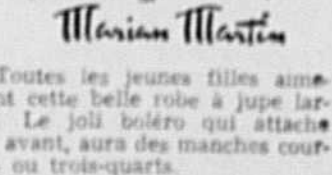
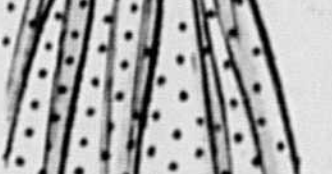
On fait des sandwichs

C'est amusant de fabriquer ses propres sandwichs, surtout si on a le choix parmi une bonne variété d'ingrédients: pains divers, beurres aromatisés, viandes, fromages, oeufs, laitues et crudités.

Sauce barbecue pour poulet

2 1/2 tasses de catsup 1/2 lb de beurre 1 tasse de vinaigre 1 cuill. à table de sucre brun 3 cuill. à table de sauce Worcestershire 3 cuill. à table de sauce piquante rouge Jus de 2 citrons Faire fondre le beurre. Y incorporer les autres ingrédients. Cuire 10 minutes à petits bouillons. (Les quantités employées ci-dessus donnent 4 tasses de sauce). A l'aide d'un pinceau à pâtisserie, badigeonner le poulet de sauce toutes les 15 minutes.

Modèle jeune



Toutes les jeunes filles auront cette belle robe à jupe large. Le joli boléro qui s'attache en avant, aura des manches courtes ou trois-quarts. Le patron 9091 se vend grands-deurs : 10, 12, 14, 16 ans.

Envoyez 50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement, vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Form for requesting a pattern, including fields for name, address, and measurements.



REMÈDE PAR EXCELLENCE POUR LE FOIE

Agit rapidement dans le traitement de la constipation, de la torpeur du foie.

Exigez-le de votre Pharmacia B.N. ROBINSON & CIE LITEE GRANBY, QUE.



SOULEIERS pour GARDES-MALADES



Dessiné, fabriqué et ajusté pour assurer plus de confort aux pieds actifs. Des cuirs de choix assouplissent chacun de vos pas.

Dr. Scholl Magasin pour le confort des pieds

495, boul. Charest, est — Québec Tel.: 525-7949



Maman et sa fille

Des modèles pour maman et sa fille en coquet coton imprimé fleuri, sont dans les nouveaux tons de rouge et garnis de frange de coton noir. Les tissus sont en coton Tex-ma de d'entretien facile, préparés pour le printemps et l'été 1963.

Prendre la route!

Quel beau programme pour l'été! Dans certaines limites cependant, car il arrive parfois, à cause des nombreux revirements de la saison, que les enfants reviennent à la maison les vêtements tachés de goudron. Pour nettoyer, appliquez sur les taches une couche de saindoux, de beurre ou de graisse de pétrole et lavez ensuite dans l'eau chaude et un détergent doux.

Institut Châtelineau.

PRESIDENT et VATRIC BALAYEUSES

RECONDITIONNEES COMME NEUVES

NOTRE PRIX 39.95 Garantie d'un an Tant qu'il n'y en aura

ATTENTION il n'en reste que 39 — APPELEZ à 623-4667

ou écrivez à 180 de l'Espinoz, Québec

Service spécial sur toutes balayuses, Président et Vatric et autres marques. Spécialité pour réparations de toutes marques, Balayuses, Polisseuses, etc.

VENTE — ACHAT — ECHANGE

COTES DES BOURSES Toronto Montréal New York

Table of stock market quotations for Toronto, Montréal, and New York, listing various companies and their share prices.

CANADIAN

Table of Canadian stock market quotations, listing companies like Alcan, Inco, and others.

SUR LE MARCHÉ DE L'OR - Londres - (P.C.) - Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen...

Union de deux géants: SHANDY

Une nouvelle compagnie, la géant des magasins de pièces Shandy Limited, vient d'être constituée par la Shell Oil Company...

Mouvements sur les marchés des valeurs

Montréal. - (P.C.) - Les cours ont progressé hier au milieu d'une activité modérée en Place locale. Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 80 contre 70.

TORONTO - (P.C.) - Après avoir montré des dispositions encourageantes au début de la séance les cours ont cédé du terrain par suite d'un manque d'intérêt.

NEW-YORK - (P.A.) - Les cours ont régressé hier alors que le virement a diminué d'un million d'actions au regard du volume d'affaires enregistré mardi.

LONDRES. - (Reuters) - L'allure était ferme à la Bourse de Londres aujourd'hui, influencée par les gains enregistrés à Wall Street...

Les actions industrielles, les tabacs et les compagnies d'électricité étaient à la hausse.

Les compagnies de papier et les entreprises commerciales de télévision ont enregistré des gains.

Les valeurs du dollar étaient à la hausse, International Nickel était monté à 115 1/2 et Canadian Pacific à 38 1/4.

Les arrivages à 3 p.m. étaient les suivants: 96 bovins, 81 veaux, 30 porcs et 14 agneaux.

Les vaches de qualité moyenne se sont vendues de \$15.50 à \$16.75 de qualité ordinaire de \$16 à \$19.

Les prix de bonne qualité se sont vendus de \$25 à \$29, de qualité moyenne à \$28 et de qualité ordinaire de \$16 à \$19.

Les arrivages à 3 p.m. étaient les suivants: 96 bovins, 81 veaux, 30 porcs et 14 agneaux.

Les vaches de qualité moyenne se sont vendues de \$15.50 à \$16.75 de qualité ordinaire de \$16 à \$19.

Les prix de bonne qualité se sont vendus de \$25 à \$29, de qualité moyenne à \$28 et de qualité ordinaire de \$16 à \$19.

NOMINATIONS A CHRC



M. Henri Veilleux

Deux nouvelles nominations au poste CHRC nous sont communiquées par M. Henri Veilleux, Directeur. Il s'agit de M. Henri VEILLEUX au poste de Directeur des Programmes et de M. JACQUES MORISSET à celui de Chef de la Production.

En 1958, il obtint le premier prix lors du concours provincial organisé pour un spectacle à l'occasion du 350e anniversaire de Québec.

En conséquence, ces deux compagnies travaillent à mettre au point des techniques nouvelles de publicité et de commercialisation visant à raffermir la situation de petits établissements sur le marché très concurrentiel d'aujourd'hui.

Les pertes se limiteraient à peu de choses, mais le blé et le maïs accusaient des pertes plus marquées à la suite d'un ouragan d'intérêt de dernière heure.

Le dollar américain faisait prime hier sur la devise canadienne, inchangée dans la proportion de 7 13/16 pour cent.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.80 9-16.

Le dollar américain faisait prime hier sur la devise canadienne, inchangée dans la proportion de 7 13/16 pour cent.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$3.27 1-16.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Cours des denrées

Les grossistes rencontrent présentement la situation qu'ils prévoyaient, une réception d'oeufs diminuée par une demande accrue.

Les céréales à Chicago

CHICAGO (P.A.) - La baisse s'est accentuée hier à la Bourse des grains.

Les pertes se limiteraient à peu de choses, mais le blé et le maïs accusaient des pertes plus marquées à la suite d'un ouragan d'intérêt de dernière heure.

Le dollar américain faisait prime hier sur la devise canadienne, inchangée dans la proportion de 7 13/16 pour cent.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.80 9-16.

Le dollar américain faisait prime hier sur la devise canadienne, inchangée dans la proportion de 7 13/16 pour cent.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$3.27 1-16.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

Le dollar américain a offert \$1.07 13-16; demandé \$1.07 27-32.

AMERICAINE

Table of American stock market quotations, listing companies like Bell, IBM, and others.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund quotations, listing various investment funds.

Les marchés des bestiaux

Les arrivages à 3 p.m. étaient les suivants: 96 bovins, 81 veaux, 30 porcs et 14 agneaux.

Les vaches de qualité moyenne se sont vendues de \$15.50 à \$16.75 de qualité ordinaire de \$16 à \$19.

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions scellées, en duplicata, adressées au Directeur, Station de Recherches, C. P. 400, La Pocatière, C. de Kamouraska, P.Q. et portant la mention 'Soumission pour les réparations au système de chauffage du laboratoire et connexion au nouveau système d'égout et d'aqueduc de la Ville' seront reçues jusqu'à 3 heures, lundi le 20 août 1962.

On peut obtenir au bureau de la Station de Recherches de la Pocière, moyennant un chèque certifié de \$10.00 fait à l'ordre du Receveur Général du Canada les plans, devis et formules de soumission pour ces réparations.

Le montant et le genre de dépôt de sécurité requis est mentionné dans la formule de soumission.

J.-Champlain PERRAULT, Directeur.

Station de Recherches, C. P. 400 La Pocatière, 30 juillet 1962.

HYDRO-QUEBEC

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'Est, le jeudi 30 août 1962, relativement:

a) à la fourniture f.a.b. sur camion, wagon de chemin de fer ou bateau, au qual de Montréal ou de Québec, de toutes les structures, de tout l'équipement mécanique et électrique et de toutes les commandes d'un système de gel et de dégel pour le laboratoire de béton de l'aménagement de Manicouagan 5.

b) au montage au chantier de tout l'équipement ci-haut mentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000).

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumission de lundi à 10 h. 30 a.m. et 5 heures p.m. au bureau de l'ingénieur en chef.

Division des aménagements, HYDRO-QUEBEC, 12e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P. Q.

On obtient copie contre un prépaiement de \$25, par exemplaire complet sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSE.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu le document d'appel de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations établies avant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont invitées à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe cachetée fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée la mention 'Soumission No A-235'.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-sécrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 30 juillet 1962.

Toronto

(Suite de la page 7)

T. Fin A	1535	114	21%	11%
T. Can P L	2500	137	13%	13%
Trans Mt	1250	137	13%	13%
Un Acc 2 pr	25	87	8%	8%
Un Gen	100	100	100%	100%
U Corp B	20	20%	20%	20%
Un Steel	100	5%	5%	5%
Weston	100	5%	5%	5%
Weston 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 3/4	100	5%	5%	5%
Weston 1	100	5%	5%	5%
Weston 1 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 2	100	5%	5%	5%
Weston 2 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 3	100	5%	5%	5%
Weston 3 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 4	100	5%	5%	5%
Weston 4 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 5	100	5%	5%	5%
Weston 5 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 6	100	5%	5%	5%
Weston 6 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 7	100	5%	5%	5%
Weston 7 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 8	100	5%	5%	5%
Weston 8 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 9	100	5%	5%	5%
Weston 9 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 10	100	5%	5%	5%
Weston 10 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 11	100	5%	5%	5%
Weston 11 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 12	100	5%	5%	5%
Weston 12 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 13	100	5%	5%	5%
Weston 13 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 14	100	5%	5%	5%
Weston 14 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 15	100	5%	5%	5%
Weston 15 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 16	100	5%	5%	5%
Weston 16 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 17	100	5%	5%	5%
Weston 17 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 18	100	5%	5%	5%
Weston 18 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 19	100	5%	5%	5%
Weston 19 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 20	100	5%	5%	5%
Weston 20 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 21	100	5%	5%	5%
Weston 21 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 22	100	5%	5%	5%
Weston 22 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 23	100	5%	5%	5%
Weston 23 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 24	100	5%	5%	5%
Weston 24 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 25	100	5%	5%	5%
Weston 25 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 26	100	5%	5%	5%
Weston 26 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 27	100	5%	5%	5%
Weston 27 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 28	100	5%	5%	5%
Weston 28 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 29	100	5%	5%	5%
Weston 29 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 30	100	5%	5%	5%
Weston 30 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 31	100	5%	5%	5%
Weston 31 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 32	100	5%	5%	5%
Weston 32 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 33	100	5%	5%	5%
Weston 33 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 34	100	5%	5%	5%
Weston 34 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 35	100	5%	5%	5%
Weston 35 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 36	100	5%	5%	5%
Weston 36 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 37	100	5%	5%	5%
Weston 37 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 38	100	5%	5%	5%
Weston 38 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 39	100	5%	5%	5%
Weston 39 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 40	100	5%	5%	5%
Weston 40 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 41	100	5%	5%	5%
Weston 41 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 42	100	5%	5%	5%
Weston 42 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 43	100	5%	5%	5%
Weston 43 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 44	100	5%	5%	5%
Weston 44 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 45	100	5%	5%	5%
Weston 45 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 46	100	5%	5%	5%
Weston 46 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 47	100	5%	5%	5%
Weston 47 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 48	100	5%	5%	5%
Weston 48 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 49	100	5%	5%	5%
Weston 49 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 50	100	5%	5%	5%
Weston 50 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 51	100	5%	5%	5%
Weston 51 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 52	100	5%	5%	5%
Weston 52 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 53	100	5%	5%	5%
Weston 53 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 54	100	5%	5%	5%
Weston 54 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 55	100	5%	5%	5%
Weston 55 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 56	100	5%	5%	5%
Weston 56 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 57	100	5%	5%	5%
Weston 57 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 58	100	5%	5%	5%
Weston 58 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 59	100	5%	5%	5%
Weston 59 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 60	100	5%	5%	5%
Weston 60 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 61	100	5%	5%	5%
Weston 61 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 62	100	5%	5%	5%
Weston 62 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 63	100	5%	5%	5%
Weston 63 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 64	100	5%	5%	5%
Weston 64 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 65	100	5%	5%	5%
Weston 65 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 66	100	5%	5%	5%
Weston 66 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 67	100	5%	5%	5%
Weston 67 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 68	100	5%	5%	5%
Weston 68 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 69	100	5%	5%	5%
Weston 69 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 70	100	5%	5%	5%
Weston 70 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 71	100	5%	5%	5%
Weston 71 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 72	100	5%	5%	5%
Weston 72 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 73	100	5%	5%	5%
Weston 73 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 74	100	5%	5%	5%
Weston 74 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 75	100	5%	5%	5%
Weston 75 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 76	100	5%	5%	5%
Weston 76 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 77	100	5%	5%	5%
Weston 77 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 78	100	5%	5%	5%
Weston 78 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 79	100	5%	5%	5%
Weston 79 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 80	100	5%	5%	5%
Weston 80 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 81	100	5%	5%	5%
Weston 81 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 82	100	5%	5%	5%
Weston 82 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 83	100	5%	5%	5%
Weston 83 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 84	100	5%	5%	5%
Weston 84 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 85	100	5%	5%	5%
Weston 85 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 86	100	5%	5%	5%
Weston 86 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 87	100	5%	5%	5%
Weston 87 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 88	100	5%	5%	5%
Weston 88 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 89	100	5%	5%	5%
Weston 89 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 90	100	5%	5%	5%
Weston 90 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 91	100	5%	5%	5%
Weston 91 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 92	100	5%	5%	5%
Weston 92 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 93	100	5%	5%	5%
Weston 93 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 94	100	5%	5%	5%
Weston 94 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 95	100	5%	5%	5%
Weston 95 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 96	100	5%	5%	5%
Weston 96 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 97	100	5%	5%	5%
Weston 97 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 98	100	5%	5%	5%
Weston 98 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 99	100	5%	5%	5%
Weston 99 1/2	100	5%	5%	5%
Weston 100	100	5%	5%	5%

MINES HORS LISTE

Cours fournis par la Presse Canadienne

TITRES	Offre Dem.
Bald Mountain	9 11
Glenora	4 6
Kenmore	18 21
Nat Echo	18 21
Nippon	5 8
Palace	4 7
Quejo	4 7
Robb	17 20
Scott Ch	2 4
W Lays	1 3
Young Dave	13 16

Nouvelles émissions

A STE-ANNE-DU-LAC

La com. sol. vend \$47,000, de titres, à 6%, séries dix ans, à 92.10, un coût moyen de 7.2948%.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Anne-du-Lac, com. de Labelle, ont vendu, lundi soir le 23 juillet, à Cliche & Associés Ltée, une émission de \$47,000, d'obligations, à 6%, échéant en séries de dix ans, au prix de 92.10, soit un coût net de 7.2948%. L'emprunt comporte un solde de \$30,000, à rembourser en 1972 pour un terme additionnel de dix ans.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

L'évaluation imposée de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élevait à \$300,000. Le 30 juin 1961, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait par \$9687.04. En 1960-61, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 1,555 âmes.

Austérité "encourageante"

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que les premiers résultats du programme d'austérité destiné à raffermir le dollar canadien et à réduire les réserves de devises étrangères sont très encourageants.

Il a fait cette déclaration au cours d'un interview accordée à sept journalistes à sa résidence officielle de la rue Sussex à l'issue d'une séance du cabinet.

Il a dit qu'il rencontre les représentants de la presse depuis le 23 juillet à sa résidence d'été du lac Harrington.

Au cours de l'entretien de 10 minutes, M. Diefenbaker ne s'est pas étendu sur ce qu'il a appelé "les résultats très encourageants du programme d'austérité".

Toutefois, il a fait savoir que le gouvernement fait bientôt quelques déclarations sur différents sujets, entre autres les résultats du programme d'austérité.

WASHINGTON (P.A.) — La Commission aéronautique civile de l'Ontario, Missour, a attribué officiellement à un avion de la bombe la chute d'un réacteur de Continental Air Lines sion juge après avoir pesé tous les faits et circonstances qui ont entouré la tragédie qui a coûté la vie à 45 personnes près de la conclusion qu'un avion à la dynamite fut déposé dans la suite de la défaite de cinq de ses ministres aux dernières élections générales et des sièges vacants au Sénat.

Le premier ministre garde la chambre et doit se servir de béquilles.

Dans un accident qui a fait 45 morts Une bombe à bord de l'avion

WASHINGTON (P.A.) — La Commission aéronautique civile de l'Ontario, Missour, a attribué officiellement à un avion de la bombe la chute d'un réacteur de Continental Air Lines sion juge après avoir pesé tous les faits et circonstances qui ont entouré la tragédie qui a coûté la vie à 45 personnes près de la conclusion qu'un avion à la dynamite fut déposé dans la suite de la défaite de cinq de ses ministres aux dernières élections générales et des sièges vacants au Sénat.

Le premier ministre garde la chambre et doit se servir de béquilles.

Mosley, leader nazi anglais, malmené durant une bagarre

LONDRES (P.A.) — Sir Oswald Mosley, avant la guerre chef de mouvements fascistes en Angleterre, a été projeté au sol par un autre homme lors d'une bagarre survenue le 1er juin, à cette date, au cours d'une manifestation.

Mosley, leader nazi anglais, malmené durant une bagarre.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" "Sans commentaire", a déclaré M. Michener

QUEBEC — M. Roland Michener, ancien président de la Chambre des Communes, a refusé de commenter la rumeur selon laquelle il deviendrait président du Sénat en remplacement du sénateur Mark Drouin, qui à son tour serait nommé leader du gouvernement à la Chambre haute.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Le mode de pavage "Sol-Ciment" reçoit les faveurs des ingénieurs

Un nouveau mode de pavage, économique, d'une durabilité et d'une économie remarquable a été présenté par la Cie de ciment Sol-Ciment sur une rue prototype de la ville de Ste-Foy.

Ce procédé transforme toutes les méthodes traditionnelles de mise en place d'infrastructure des routes, rues, cours d'école de garage ou d'emmagasinement.

Les fruits et légumes

MONTREAL. — (P.C.) — Voici ci telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier, aux agriculteurs et aux gross

Le monde entier s'émeut du médicament fabricant de monstres : la thalidomide

Un fossé tragique évitable

WASHINGTON (P.A.) — Le sénateur Hubert Humphrey, démocrate du Minnesota, a déclaré "qu'un fossé tragique et évitable" dans l'échange international de renseignements, a permis que la thalidomide parvienne entre les mains de 1,200 médecins américains. M. Humphrey, pharmacien de sa profession, a déclaré dans un communiqué que seule la chance a joué un rôle pour empêcher que le médicament ne cause de nombreuses malformations parmi les bébés aux États-Unis.

Ce n'est que par chance, a-t-il dit, que le Dr Frances Kelsey, de l'Administration des aliments et des drogues, a trouvé les renseignements sur les effets du médicament, dans une lettre à l'éditeur de l'une des 4,000 revues médicales dans le monde. Le Dr Kelsey, originaire de l'île Vancouver, a été appelé comme témoin dans les enquêtes qui, selon M. Hum-

phrey, ont pour but de coordonner l'échange de renseignements sur les médicaments, parmi les agences américaines et entre les agences américaines et étrangères.

M. Humphrey a déclaré que son sous-comité n'empêcherait pas sur le terrain déjà couvert par le sous-comité sénatorial sur les monopoles, dans son étude de la législation pharmaceutique. Epreuves insuffisantes. Le président Estes Kefau-

ver, démocrate du Tennessee, a annoncé que ce sous-comité serait appelé à approuver un amendement à la législation en cours, pour obliger des épreuves adéquates sur les animaux avant que les nouveaux médicaments ne soient mis sur le marché. M. Kefauver a déclaré que

la thalidomide n'a été expérimentée que sur des souris et des rats avant d'être distribuée. Il a ajouté qu'après sa mise sur le marché, des épreuves sur les lapins ont démontré des malformations semblables à celles rencontrées chez les humains. M. Humphrey a déclaré que son comité veut analyser l'histoire de "cette tragédie internationale résultant de ce que l'on croyait être tout simplement un somnifère inoffensif". Il a ajouté que le comité est intéressé de connaître la chaîne des événements depuis le moment où la requête en faveur du nouveau médicament a été reçue aux États-Unis, le 12 septembre

1960, jusqu'à ce qu'elle soit retirée le 8 mars dernier. "Durant cette période, des quantités de ce médicament ont apparemment été distribuées — pour fins expérimentales — à plus de 1,200 médecins américains", a-t-il dit.

Le sénateur Joseph Clark, démocrate de Pennsylvanie, a déclaré qu'il se joint au sénateur Kefauver pour appuyer l'amendement au projet de loi pharmaceutique. A l'heure actuelle, des femmes enceintes — dont des femmes enceintes — sont utilisées comme "cobayes", a dit le sénateur Clark. "Nous croyons que les cobayes devraient être utilisés comme cobayes, en tout premier lieu".

42 personnes brûlées à mort

HONG KONG, (Reuters). — Quarante-deux personnes ont été brûlées à mort lorsqu'un incendie a dévasté un immeuble de quatre étages dans la région de Kowloon, de cette colonie britannique.

Plus de 300 personnes sont sans logis par suite de ce sinistre, le pire survenu ici dans un immeuble d'habitations, depuis 1937, lorsque 58 personnes furent brûlées vives — également à Kowloon.

La Chine et le Pérou

TAIPEI, Formose, (P.A.) — La Chine nationaliste a annoncé qu'elle reconnaissait le gouvernement de la nouvelle junte militaire qui s'est emparée du pouvoir au Pérou le 18 juillet dernier.

BONN (Reuters) — L'Allemand moyen ne réagit pas différemment, devant l'amaï causé par la thalidomide — le médicament "fabricant de monstres" inventé par des chimistes allemands — que la plupart des gens. La plupart des Allemands de l'Ouest déplorent l'effet attribué à ce médicament. La plupart d'avis aussi que les épreuves auraient dû être plus sévères avant que le médicament ne soit mis sur le marché. Et la plupart expriment l'espoir que le gouvernement verra à ce que cela se fasse dans l'avenir. On ne semble pas porté à considérer la tragédie des bébés malformés comme étant un crime allemand pour lequel le pays devrait se repentir.

Certains Allemands sont conscients cependant que la thalidomide a été considérée, dans certains milieux à l'étranger, comme un exemple de l'esprit d'invention des Allemands, centré vers le mal.

Chémie Gruenthal, de Stolberg, près de Cologne, la société qui a inventé le médicament, ne veut pas assumer plus de blâme qu'il ne faut pour les malformations. Un porte-parole a déclaré qu'il s'agit "d'un problème bien complexe, comportant certains aspects obscurs et nous devons prendre garde d'en arriver à des conclusions prématurées".

Aspects obscurs. Selon les propres constatations de la société pharmaceutique, "qui concordent avec des enquêtes indépendantes", selon le porte-parole, "Contergan — le nom du médicament en Allemagne de l'Ouest — a joué un rôle dans 40 ou 50 pour cent des cas connus de difformités dans le pays". "Quelle fut la cause dans les autres 40 ou 50 pour cent ?"

Le porte-parole a répondu : "Nous soupçonnons qu'il y ait pu y avoir d'autres causes".

Chémie Gruenthal a commencé la vente de Contergan en septembre 1957. Elle a également accordé des permis à des producteurs étrangers de la thalidomide ont été mis sur le marché dans une douzaine de pays différents, sous des appellations diverses.

En Grande-Bretagne, par exemple, c'était Distaval, au Canada, Talimol, et en Belgique, Softenon.

Jusqu'ici, a dit le porte-parole, la société de Stolberg a établi trois points :

1) Certaines mères qui ont

fait usage de Contergan, dans les premiers mois critiques de la grossesse, ont donné naissance à des bébés malformés;

2) D'autres mères qui ont également fait usage du médicament dans la période critique, ont donné naissance à des enfants normaux;

3) Des mères qui n'ont pas fait usage de Contergan ont quand même donné naissance à des bébés malformés.

Ces constatations laissent croire "à une certaine absence de clarté", a dit le porte-parole.

Nouveau problème. Le porte-parole a dit que la société avait éprouvé le médicament durant plus de quatre années, tout d'abord sur des animaux, puis dans les grands hôpitaux, avant de le mettre sur le marché.

Mais jamais auparavant, on n'avait coutume d'en faire l'expérience sur des futures mères. "Nous sommes actuellement en face du problème de trouver l'espèce animale qui nous permettra de procéder à de tels essais", a dit le porte-parole.

La société a retiré le médicament le 25 novembre 1961, immédiatement après que le Dr Widukind Lenz, professeur de génétique à l'Université de Hambourg, eut informé de ses soupçons qu'il était à la base des malformations. Les producteurs autorisés à l'étranger furent rapidement informés de ces craintes et les ventes furent arrêtées.

Vers la fin de 1960, la vente des comprimés Contergan avait atteint un chiffre record de 20,000 à 25,000,000 par mois, a dit le porte-parole de l'entreprise pharmaceutique.

En Allemagne de l'Ouest, seulement, de 4,000 à 5,000 bé-

bes sont venus au monde difformés, à cause de Contergan.

ECOLE BLUTEAU
JOUR ET SOIR
COURS COMMERCIAL BILINGUE
Spécialités :
● Conversation anglaise
● Correspondance bilingue
● Classement de bureau
● Droit Commercial
478, de la Canardière
Tél.: 524-3215
Acceptons les élèves de la 3ème à la 12ème année.

A NOS ABONNÉS
Pour tout problème concernant nos services de livraison ou abonnements, on est prié de communiquer avec notre représentant attitré dans chaque territoire concerné, soit :

VICTORIAVILLE
Mme Napoléon Vigneau
85, Boul. Gamache
Tél.: 75-2316

TROIS-RIVIERES et CAP-DE-LA-MADELEINE
Mme Fernando Gauvin
931, rue Ste-Angèle
Tél.: 4-3333

CHICOUTIMI, LAC ST-JEAN ROBERVAL
M. Roland LAVOIE
218, des Ormes,
JONQUIERE
Tél.: LI 2-4625

Le Service des Abonnements
L'Action Catholique

La commission Salvat dépose son rapport

(Par Roger BRUNEAU) La Commission d'enquête Salvat vient de déposer, son rapport sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de Gaz Naturel du Québec, et le premier ministre Jean Lesage après en avoir pris connaissance au cours de la nuit de mardi à mercredi, en a remis copie aux journalistes un peu avant l'heure du déjeuner ce midi.

Le rapport réprovoque l'attitude du conseiller législatif Edouard Asselin au sujet des lois autorisant la vente du réseau gazier et d'autre part, il condamne nettement et sévèrement l'achat d'unités de la Corporation de Gaz Naturel du Québec par des ministres, députés et conseillers législatifs.

M. Asselin, qui avait été nommé conseiller législatif de la province en 1946, a été nommé en 1952, avocat, pour la province de Québec, de la Trans-Canada Pipe Lines Limited. Il fut l'un des directeurs de cette compagnie de 1954 à 1960. Il fut également l'avocat de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, depuis son incorporation en 1955. En février 1957, il est devenu membre du bureau de direction de cette compagnie, et président de ce bureau en mars 1957. Le rapport dit que M. Asselin s'est employé, en particulier, à

la préparation seul ou avec la collaboration de Me Désilets, alors assistant-procureur-général, de toute la législation nécessaire à la conclusion formelle de cette vente et, en partie, à son adoption. Cette législation comprenait trois lois dont deux ont trait au réseau de gaz de l'Hydro-Québec. L'autre loi autorisant la Trans-Canada Pipe Lines Limited à introduire son pipeline dans la province de Québec, était également nécessaire à la conclusion formelle de la vente du réseau de gaz, pour fournir du gaz à la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

L'enquête démontre que M. Asselin n'a pas participé à l'adoption des deux premières lois. Les commissaires estiment que M. Asselin n'aurait pas dû prendre part non plus à l'adoption de la troisième loi.

"Il y a là plus qu'une question de simple convenance" dit le rapport qui ajoute plus loin : "Les commissaires n'entendent pas mettre en doute la bonne foi de l'hon. M. Asselin, mais ils considèrent qu'il est de leur devoir de réprovoquer son attitude, au Conseil législatif, au sujet de la dite loi 5-6 E.L. 11, chapitre 41". Les commissaires disent que cette attitude pourrait être invoquée, et suivie comme précédent, ce qui serait inadmissible dans le droit constitutionnel.

A cette fin, les commissaires suggèrent que la Loi de la Législation, (S.R.Q. ch. 4) soit précisée par amendement et ce dans l'intérêt du public et dans l'intérêt des législateurs eux-mêmes, dont l'indépendance ne doit jamais être en doute.

Unités

Plus loin le rapport dit : "Les commissaires condamnent nettement et sévèrement l'achat d'unités de la Corporation de Gaz Naturel du Québec par des ministres, députés et conseillers législatifs. C'est là un fait qui réprovoque la morale et l'ordre publics".

Le rapport dit qu'il s'agit d'un autre précédent qui n'est pas admissible dans notre droit constitutionnel.

Les commissaires suggèrent l'adoption de mesures législatives claires et précises pour empêcher la répétition des abus mentionnés, et ce, dans l'intérêt public et des hauts fonctionnaires eux-mêmes.

Faute de temps, il ne nous est pas permis de donner l'exposé complet du rapport ici. Nous en ferons d'autres nouvelles dans notre prochaine édition.

Etudiants turbulents

TOKYO, (P.A.). — La police a dû intervenir contre 150 étudiants à tendance socialiste qui ont tenté de faire échouer l'ouverture de la huitième conférence mondiale contre les bombes atomiques et à hydrogène.

Les protestataires étaient membres d'une association qui avait été exclue de la conférence.

Avant de vous noyer, réfléchissez

Il y a des milliers de nouvelles embarcations de plaisance sur nos lacs et cours d'eau cet été, et le nombre des accidents de fond de monte en flèche ! Par ailleurs, une foule d'appareils de natation d'aspect innocent ne sont en réalité que "matériel de noyade" ! SÉLECTION DU Reader's Digest d'août vous révèle les dangers insoupçonnés de l'eau et les mesures de sécurité qui vous permettront d'éviter la tragédie. Achetez Sélection dès aujourd'hui !

Echos d'un bouleversement économique

GENEVA PARK, Lac Couchiching (P.C.). — Le bouleversement économique que représente la création du Marché Commun européen a eu ses échos hier à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques.

D'aucuns ont exprimé la crainte de voir la CEE représenter une force économique concurrente du reste du monde.

Des porte-paroles européens ont rejeté cette prétention affirmant au contraire que le monde occidental ne peut que tirer avantage de l'Union européenne.

M. Raymond Aron, professeur à l'École pratique des hautes études, à Paris, a déclaré notamment que les avantages de la CEE pour le reste du monde oc-

cidental compenseront largement les inconvénients.

"Une Europe plus prospère sera plus ouverte au reste du monde. Une Europe unie sera trop importante pour rester prisonnière d'elle-même".

Les manchettes des journaux qui, depuis quelques jours, parlent d'impass dans les conversations de Bruxelles n'ont pas manqué d'être commentées.

Le professeur Aron a souligné que la Grande-Bretagne ne peut guère s'attendre à adhérer au Marché Commun tout en protégeant les avantages du Commonwealth. C'est une question de choix qu'il convient de faire tout en respectant le plus possible les partenaires des deux commu-

La revision de la censure du film rencontre des obstacles

Montréal — (P.C.). — La revision de la censure du film au Québec a rencontré des obstacles imprévus.

Le président du Bureau des censeurs du cinéma du Québec, M. Maurice Leroux, a déclaré que ces difficultés s'étaient présentées quand un groupe de catholiques a présenté des vues différentes au Bureau sur la manière dont devrait s'effectuer la censure.

Il a ajouté que le bureau du cinéma de la ligue d'Action catholique a présenté un rapport qui a "embrassé le gouvernement". Il n'a pas précisé davantage.

"La difficulté véritable résidait dans le fait que l'action catholique est convaincue que le Bureau des censeurs veut mettre fin à toute censure", a-t-il ajouté.

Chronique sur la science

Chasseurs d'autrefois. Des archéologues et des paléontologues sont à l'étude actuellement la première découverte de débris du squelette d'un mastodonte que l'on a trouvé en même temps que des outils fabriqués de main d'homme.

Ces découvertes confirment ce que l'on avait cru depuis longtemps, à savoir que l'Homme primitif du Nouveau Monde chassait les mastodontes qui rôdaient en Amérique du Nord, il y a quelque 50,000 à 100,000 ans.

Mlle Cynthia Irwin, une diplômée d'Harvard, a trouvé des restes de mastodonte en faisant des fouilles à El Horno, Mexique, et d'après les preuves géologiques, ces restes remontaient à 30,000 ans environ.

Secrets atmosphériques. Dans un rapport de l'Académie nationale des sciences des États-Unis, il est dit qu'au cours des dix prochaines années, les recherches en sciences atmosphériques seront triplées.

L'Académie, en effet, préconise des recherches et des études des choses de l'atmosphère afin que l'on puisse en venir à prévoir plus longuement les données atmosphériques et même à obtenir un contrôle possible des changements atmosphériques.

L'Académie est à la recherche de météorologues et demande que les universités établissent des cours afin qu'un plus grand nombre d'étudiants s'acheminent vers des doctorats en sciences atmosphériques.

La Veuve noire. L'Association nationale du contrôle de la vermine vient d'annoncer que cette araignée connue sous le nom de Veuve noire n'est plus sur la liste des dix premiers ennemis publics du monde des insectes.

Il y a 25 ans, les morsures de cet insecte causaient souvent la mort. Aujourd'hui, grâce à la découverte de traitements nouveaux, la morsure n'est fatale que dans cinq pour cent des cas.

M. Frye, président du comité des prix littéraires

OTTAWA (P.C.). — M. Northrop Frye, directeur du collège Victoria à Toronto, a été nommé président général du comité des prix littéraires du gouverneur-général pour l'année 1962-63.

Ces prix sont accordés chaque année pour trois catégories de travaux : oeuvres d'imagination, poésie, oeuvres qui ne sont pas d'imagination, écrites en français ou en anglais. Une somme de \$1,000 est donnée à

chacun des gagnants.

Parmi les autres membres de ce comité, signalons Mme Mary Winspear, de l'école Weston, à Westmount, le professeur Léopold Lamontagne, de l'Université Laval, le Dr F. W. Watt, de l'Université de Toronto, M. Clément Lockwood, de l'Université Laval, et M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine, président du sous-comité chargé d'étudier les oeuvres en langue française.

HUBERT HUMPHREY



Hubert Humphrey

phrey, ont pour but de coordonner l'échange de renseignements sur les médicaments, parmi les agences américaines et entre les agences américaines et étrangères.

M. Humphrey a déclaré que son sous-comité n'empêcherait pas sur le terrain déjà couvert par le sous-comité sénatorial sur les monopoles, dans son étude de la législation pharmaceutique. Epreuves insuffisantes. Le président Estes Kefau-

Dr ROGER ROY O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au vendredi de 9h. a.m. à 5 h. p.m.
le vendredi soir de 7h. à 9h.
et le samedi jusqu'à midi
TEL. 525-4841
J.B. LAIBERTE
LIMITÉE
QUEBEC

Docteur REMY BEAULIEU, o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. o.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

AVIS A NOS ABONNÉS
LORSQUE VOUS DESIREZ FORMULER UNE PLAINTÉ AU SUJET DE LA LIVRAISON DE VOTRE JOURNAL, SIGNEZ
522-4771
ENTRE 8h. 30 A.M. à 7h. P.M. DU LUNDI AU VENDREDI LE SAMEDI JUSQU'À 1h. P.M.
Nous vous assurons d'une attention immédiate.
L'ACTION CATHOLIQUE

Conseils de prudence

Le temps des vacances donne lieu à de fréquentes promenades à la campagne et les fraîches régions boisées. A ce moment, il faut apprendre à repousser l'évitement, car elles peuvent connaître les plantes vénéneuses et écorchées généralement, bien que parfois, l'extrémité peut être lisse. En été, ces feuilles sont d'un vert lustré.

Il y a d'abord le lierre empoisonné qui s'enroule généralement autour des arbres et clôturés mais qui peut se trouver aussi sur le sol. On peut le reconnaître par ses trois petites feuilles, mesurant chacune environ trois pouces de longueur, et écorchées généralement, bien que parfois, l'extrémité peut être lisse. En été, ces feuilles sont d'un vert lustré.

Il est une plante vénéneuse qui croît comme la vigne et dont la feuille se subdivise aussi en trois petites; le dessin rappelle celui de la feuille du chêne et c'est pourquoi on l'appelle poison du chêne.

En botanique, l'ennemi numéro trois se nomme le sumac vé-

néneux qui croît comme un arbrisseau ou petit arbre; ses feuilles ont la forme d'un bateau, et sont jumelées au lieu du triangle habituel.

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: LA 2-2556
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

ON DEMANDE
Chargé de relations extérieures et secrétaire exécutif pour un organisme social.
• Qualifications requises — • Expérience désirable — • Bonnes conditions de travail
S'ADRESSER AU DIRECTEUR,
Casier Postal 759, Haute-Ville, Québec 4.

SOL-CIMENT
4 RAISONS QUI EXPLIQUENT LA POPULARITÉ CROISSANTE DU SOL-CIMENT
ECONOMIE. Un peu de ciment et d'eau transforme un sol quelconque en un pavage dur et résistant.
CONSTRUCTION RAPIDE. Avec un équipement approprié, il est possible de faire un mille de pavage chaque jour, sans nécessiter d'excavations et sans interrompre la circulation.
LONGUE VIE. Les états de service prouvent que le sol-ciment dépasse de beaucoup en durée tous les matériaux de pavage d'un coût comparable. Il existe des pavages en sol-ciment en excellent état, même après 26 années d'utilisation constante.
GRANDE RESISTANCE. Ni l'eau ni la gelée n'affectent son comportement. La résistance du sol-ciment s'accroît avec le temps. Des milliers d'essais attestent de cette propriété enviable.
CIMENTS DU ST-LAURENT
QUEBEC — MONTREAL
Pour informations: Département Technique, 940 Côte-de-Liesse, Montréal 9, P.Q.

Appréciation morale des films

CAPITOL
"Hatari" : Film tourné en 1962 au Tanganyika, avec John Wayne et Red Buttons. Film d'aventures que tous peuvent voir.
CARTIER et LAURET
"Un Numéro du Tonnerre" : Comédie musicale, chansons et danses américaines. Le charme et la fantaisie de Judy Holiday animent cette auto-critique souriante et un peu longuement traitée. Sans prétention morale, ce n'est que le sourire arrangé bien les choses. Une scène de music-hall pourrait être raccourcie.
"Affaire Dreyfus" : Les circonstances de l'affaire Dreyfus, les dessous du procès, la culpabilité du traître, l'innocence de Dreyfus, le procès lui-même sont évoqués et étudiés avec un sincère souci d'objectivité et d'authenticité. Le film condamne le chauvinisme et l'anti-sémitisme. Beau caractère du capitaine Dreyfus mis par un sain patriotisme et le sens du devoir.
LAURIER
"Racket dans la couture" : Drame social sur les luttes des syndicats pour les conventions collectives. Plusieurs crimes de gangs. Chantage et brutalité. La peur domine mais la foi triomphe.
"Violence au Kansas" : Western en technicolor. Malgré les éléments de violence habituels au genre et le malotrué adéquat, le bien et le mal sont équilibrés dans ce film. Le développement

ments condamnables des personnages mis en cause. Cependant, l'ensemble est traité avec une certaine discrétion. Pour adultes.
BIENVILLE
"Acapulco" : Drame américain. Ensemble correct mais manquant d'originalité, du moins dans son développement dramatique. La rencontre de Trévor et de la danseuse, à l'auberge, est l'occasion de quelques attitudes suggestives qu'il serait facile d'écourter. Le thème oblige à réserver le film pour adultes.
CLASSIC et VICTORIA
"Amour frénétique" : Tout ce film est concentré sur un personnage, un chanteur. C'est donc une comédie musicale américaine. Mariage traité légèrement.
RIALTO
"Le démon de midi" : Comédie américaine. Un film tout en dialogue tiré d'une pièce à succès. Le thème de la séduction est exercé sur une jeune personne par un "monsieur arrivé" et s'accompagne de dialogue à double sens et de quelques vulgarités. Cependant, une conclusion satisfaisante est donnée à l'intrigue en la situant finalement dans une perspective morale et raisonnable.
SILLERY
"Cirque fantastique" : Spectacle pour tous, ensemble sain, esprit d'équipe. La partie sentimentale est traitée discrètement.
"Ce monde à part" : Satire de la haute société. Ce film montre en même temps qu'il condamne ce qu'il suggère certains comportements.



SIGNIFICATION DES COTES MORALES
(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
(T) TOUS: Films vivables par tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES ET ADOS SEULS: Films qui en général peuvent être vus sans danger (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la jeunesse qui développent, de certaines idées qu'ils émettent soit encore en raison de l'atmosphère qui les entoure.
(D) A CONSEILLER: Films dangereux pour tous ou peuvent que nuire à la morale de la société.

2.40 et 9.10. — Violence au Kansas (A), 3.00, 6.00 et 9.00.
PIGALLE — Action Immédiate (AR) 2.24, 6.01, 9.23 hras. Valentin (A) 12.35, 4.32, 8.00. Actualités, 12.45, 4.22, 7.59.
PRINCESSE — Les déchainés (A), 1.15, 4.42 et 8.01. — Sujets, 1.00, 4.29 et 7.55. — Les pièges de Broadway (AR), 2.45, 6.11 et 9.30.
RIALTO — Le démon de midi (A), 1.15, 4.20 et 7.50. — Trouillard du Far West (T), 3.05, 6.25, 9.40. — Continuel de 1.15 à 11.15.
VICTORIA — Amour frénétique (A), 1.15, 4.20 et 7.50. — Trouillard du Far West (T), 3.05, 6.25, 9.40. — Continuel de 1.15 à 11.15.
SILLERY — Cirque fantastique (T), 7.30. — Intermedia, 8.45. — Ce monde à part (A), 8.30.
LEVIS — Neige en deuil (T), 7.00. — Morgan the Pirate (A), 8.00. — Nouvelles, 8.45.
BIENVILLE — Femmes hors la loi (A), 7.30. — Nouvelles, 7.35. — Le démon du midi (A), 8.10. — Fin 10.30.

radio sur nos ONDES

Table of radio frequencies and programs for various stations including CFCM-TV, CHRC, CHLT, CKMI-TV, CKTM-TV, and CKYV.

Jubilé d'argent de Soeur Marie-Anita

Récemment, les parents ont rendu un vibrant hommage à Soeur Marie-Anita (Madeleine Baril) de la communauté des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, qui a célébré son jubilé d'argent de vie religieuse. A l'issue d'une cérémonie religieuse où le chant fut exécuté par la chorale de la communauté, un banquet fut servi à de nombreux parents de la jubilaire, à la salle du couvent de la paroisse St-Fidèle à Québec. En plus de la jubilaire, à la table d'honneur on remarquait la présence de M. l'abbé Léger Robitaille, curé de Château D'Eau, Soeur Imelda de L'Eucharistie (Carmel) Boudreau et Soeur St-Paul (Marie-Jeanne Baril); ses tantes Mme Bernadette Cantin, M. et Mme Gazdali, ses frères et soeurs: M. et Mme Léopold Baril, M. et Mme Marcel Baril, M. et Mme Yvon Baril, M. et Mme Paul Bertrand (Carmel) mesdemoiselles Gergette et Mariette Baril, ainsi qu'au cours de cette réception, il y a eu lecture d'une adresse par son neveu René Baril, et présentation d'un cadeau par le jeune Christiane Baril et d'une gerbe de fleurs par la jeune Lucie Bertrand. Après avoir rendu visite à ses parents, Soeur Marie-Anita est retournée à la Maison Mère à Beauport.

Décès dans le monde

(St-Jean N-B. — M. John G. Bruce, âgé de 65 ans, éditeur associé du Telegraph-Journal et du Times Globe; d'une crise cardiaque.
Arlington Heights, Illinois — M. Thomas J. McCormick, âgé de 102 ans, l'un des plus vieux prêtres catholiques aux Etats-Unis.

Funérailles de M. Joseph Bisson

Récemment, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis avaient lieu en l'église de Ste-Hélène, Mme Bernier de Ste-Hélène les funérailles de M. Joseph Bisson, époux de feu dame Odette. Il était âgé de 96 ans 3 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Dussault, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé Lévy Fecteau, petit-fils du défunt. Assistèrent comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Fernando Beaudoin, professeur au collège de Lévis et Raoul Bellavance, cousin du défunt. Conduisant le deuil, ses fils et belles-filles: M. et Mme Edouard Bisson (Rose-Anne Gil-

SERVICES SPECIAUX

Le CENTRE DES FLEURS A QUEBEC! Ouvert tous les jours de 8h. 30 à 5h. 30 p.m. Fleuriste 1183, RUE ST-JEAN-EST. Tél.: 522-6688. AUSSI NOMBREUX MODELES DE TRIBUTS FLORAUX 25588 26-7 (mar.j.s. au 21-8) S.S.

Funérailles de M. Clément Pagé

Courcelles, (D.N.C.) — M. Clément Pagé de Sherbrooke, propriétaire de la firme Pa-Gul Carpet Co., est décédé subitement le 22 courant à l'âge de 44 ans. Il laisse dans le deuil son épouse (Laurette Pelletier) et sa fille, Diane; sa mère; Mme Yvonne J.-R. Pagé, ses filles; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Laval Pagé de Sherbrooke; le R. P. A. Paul Pagé de l'Okloham; le Dr et Mme Grégoire Pagé de Cowansville; M. et Mme Valérie Pagé de Trois-Rivières; la R. Sr Thérèse-du-Carmel, de Charlesbourg; M. et Mme Fernand Turgeon (Madeleine), de Québec; M. et Mme Luce Roy (Nandine), de Notre-Dame de la Guadeloupe; M. et Mme Jean Hannequin (Florence), de Silley; M. et Mme Gérard Nadeau (Clair), de Trois-Rivières; M. Raymond Pagé, I.P., de Silley; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Funérailles de Mme Vve Philiis Turgeon

Courcelles, (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Vve Philiis Turgeon, née Alexandrine Talbot de Courcelles, décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois, ont eu lieu à l'église de Ste-Evariste. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Napoléon Gagné qui a également chanté le service assisté de MM. les abbés Armand Hébert curé de Courcelles et Evariste Roy de la Guadeloupe comme diacre et sous-diacre. M. le maire J.-A. Nadeau conduisit le défilé, le porteur de la croix était M. Uric Fortin Les tributs floraux par M. Gilles Baron. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Alphonse Bélanger, Philippe Goulet, Irénée Roy, Paul-Émile Guirien, François Fortier et Albert Lapointe. La dépouille laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Wilford Turgeon de Newmarket, N.-H.; Roland Turgeon et Jean-Paul Fortin, Berthe, de Courcelles; M. et Mme Hervé Turgeon de Chicoutimi; ses petits-enfants: Odette, Lucille, Normand, Johanne, Bruno, Diane et José. Les frères, Sylvie, Marie-Josée, Doris, Gilles, Harold et Martial Turgeon, Eloise Harold et Louis Fortin; une sœur: Marie-Cécile, une frêle, M. Grégoire Talbot, de Ste-Evariste; ses beaux-frères, M. Joseph Nadeau de Ste-Evariste; MM. Anselme Grégoire et Philibert Fortier, de Courcelles; Joseph Vachon de Montréal; M. Philiis Fontaine de Keene, N.-H., ainsi que plusieurs autres parents et amis. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Ste-Evariste.

Funérailles de Mme Edmond Labonté

Le 14 juillet eurent lieu les funérailles de Mme Edmond Labonté, née Rose-Adèle Godbout, décédée le 11 à l'âge de 86 ans 11 mois. Elle laissa dans le deuil ses fils: Joseph-Napoléon, de Ste-Justine; Armand de Sudbury Ont.; ses filles, Mme Edouard Côté (Rosa), Sr Ste-Rose-Adèle (Cécile), Mme Roland Roy (Blanche), ses belles-filles, Mmes Joseph-Antoine, Napoléon, Armand Labonté; ses gendres Edouard Côté, Aimé Tanguay, elle laisse aussi 48 petits-enfants et 93 arrière-petits-enfants. Egalement en religion un petit-fils M. Wilfrid Fecteau, vicaire à St-Charles de Bellechasse; une petite-fille Sr Marie-Pauline, M. SHRIDHAR SHRE le s.ach. (Hélène Lacasse).

Funérailles de M. Fernand Boudreau

M. Fernand Boudreau, directeur des ventes à la compagnie Irving Oil et Mme Boudreau, née Thérèse Boudreau, ont été éprouvés par la mort soudaine de leur fils, Benoît, âgé de deux mois. Le bambin a été trouvé sans vie dans son lit, hier matin, au domicile de M. et Mme Boudreau, au 2835, de Champe. Outre son père et sa mère, il laisse un frère et deux soeurs: Louise, Jean-François et Madeleine Boudreau, ainsi que ses grands-parents, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur à la Législature provinciale; M. et Mme Boudreau, ainsi que M. et Mme Wilfrid Nolet. Plusieurs oncles et tantes survivent aussi. La cérémonie des Anges aura lieu vendredi après-midi à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224, St-Vallier-Ouest.

Mort de monsieur Benoit Boudreau

M. Fernand Boudreau, directeur des ventes à la compagnie Irving Oil et Mme Boudreau, née Thérèse Boudreau, ont été éprouvés par la mort soudaine de leur fils, Benoît, âgé de deux mois. Le bambin a été trouvé sans vie dans son lit, hier matin, au domicile de M. et Mme Boudreau, au 2835, de Champe. Outre son père et sa mère, il laisse un frère et deux soeurs: Louise, Jean-François et Madeleine Boudreau, ainsi que ses grands-parents, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur à la Législature provinciale; M. et Mme Boudreau, ainsi que M. et Mme Wilfrid Nolet. Plusieurs oncles et tantes survivent aussi. La cérémonie des Anges aura lieu vendredi après-midi à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224, St-Vallier-Ouest.

Mort de monsieur Napoléon Vallière

M. Napoléon Vallière, époux en premières noces de feu Elzire Laperrière et en secondes de feu Alice Papillon, est décédé chez son gendre, M. Albert Bédard, au 425 Maréchal, M. Vallière était âgé de 81 ans et 11 mois. M. Vallière laisse dans le deuil ses fils, et filles, gendres et belles-filles, M. et Mme Léopold Vallière (Lucienne Guilbault), M. et Mme Jos. Vallière (Yvonne Boullianne), M. et Mme Albert Bédard (Rose-Aimée); ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edouard Papillon, Mme Arthur Papillon, Mme Delphis Auclair, Mme Céline Légaré. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces lui survivent. Les funérailles auront lieu samedi à St-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 224 St-Vallier-Ouest.

Décès de M. J.-B. Rhéaume

M. Jean-Baptiste Rhéaume, époux de dame Béatrice Maheux est décédé le 30 juillet 1962, à Québec à l'âge de 54 ans. Il demeurait au 517, rue Fleurie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Miles Huguet et Louise Rhéaume, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. Robert Rhéaume de Montréal, la R. S. Marie-Joseph Calasanz, des Petites Franciscaïnes de Marie; Mme Lauréat Dupuis (Bernadette) Rhéaume; MM. Léopold, André, Louis-Philippe et Gérard Maheux; Mme Philiis Roy (Marila), la R. S. Ste-Elizabeth de la Trinité des SS. de la Charité, Mlle Anna-Marie Maheux, Mme Lucie Maheux de L'Angeleur. Les funérailles auront lieu sa-

Avis de décès

BERTHIAUME. — A Québec, le 31 juillet 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Alexandre Berthiaume, employé de la cité de Québec, époux de dame Laurette Sanfaçon demeurant à 657, 4ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des funérailles à l'église de Ste-Justine, 58 Rue, à 4 h. 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Charlesbourg. 25721-31-7 (3 fs)

DESROCHERS. — A l'hôpital St-Sacrement le 1er août 1962, à l'âge de 73 ans et 9 mois est décédé M. Thomas Desrochers en premières noces de feu dame Marie-Louise Bédard et en secondes noces de feu dame Caroline Aubut. Les funérailles auront lieu samedi à 10 h. 30. Départ des salons mortuaires Adrien Paré à 10 h. 20, pour l'église d'Issoudun et de là au cimetière paroissial. 2-8 (1 fs)

DINEL. — A Québec, le 30 juillet 1962, à l'âge de 67 ans et 7 mois, est décédé M. Sylvio Dinel, époux de dame Carmela Cyr, demeurant à 1980, rue Jalobert. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15. Départ des funérailles à l'église de Ste-Justine, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles. 31-7 (3 fs)

EMOND. — A Québec, le 31 juillet 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph Emond, époux de M. Pierre-Alfred Emond, demeurant à 131, 18e Rue. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 25740 1-8 (3 fs)

FALARDEAU. — A Québec, le 30 juillet 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Laurent Falardeau, époux en premières noces de feu dame Alice Royer, en secondes noces de dame Rachel Villeneuve, demeurant à 453 est, rue de la Salle. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 25743 1-8 (3 fs)

FILLION. — A Notre-Dame des Laurentides le 31 juillet 1962 à l'âge de 3 ans et 8 mois est décédé Johanne, fille bien-aimée de M. Raymond Fillion, agent pour J.-A. Drolet et de dame Jacqueline Gendron. La cérémonie des Anges aura lieu vendredi à 9 heures. Départ des funérailles funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue à 2 h. 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1-8 (2 fs)

RIVARD. — A Québec, le 31 juillet 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rosaire Rivard, propriétaire du Château Berthelot de Berthierville, époux de Berthe Lambert. Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures. Départ des salons funéraires Bernard Lacroix, 6 rue de Bienville, à 10 heures 30, pour l'église de Berthierville, et de là en direction de Donnacona où un libéra sera chanté et lieu d'inhumation au cimetière St-Charles. 1-8 (3 fs)

ROCHETTE. — A St-Augustin, le 30 juillet 1962, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Rochette, époux de dame Angéline Gingras. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ à 8 h. 30, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. 25720-1-8 (3 fs)

ROYER. — A Québec le 31 juillet 1962 à l'âge de 2 mois est décédé Lynx, enfant de Joseph Royer et de dame Anita Bouchard demeurant à 490, St-Sauveur. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Germain Lapine, Ltée, 535, avenue des Oblats à 3 h. 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 1-8 (2 fs)

SIMARD. — A Québec le 1er août 1962 à l'âge de 54 ans et 6 mois est décédée dame Simone Paqueu épouse de M. Jos. Simard, époux-boucheur, demeurant à 1610, 4ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi, à 7 h. 45. Départ des funérailles J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 7 h. 30, pour l'église de Ste-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 1-8 (3 fs)

ST-PIERRE-AUX-LIENS. — A l'hôtel-Dieu de Lévis le 31 juillet 1962 à l'âge de 75 ans est décédée Mère St-Pierre-aux-Liens, née Marie-Yvonne Lemieux, fille de feu M. Pierre-Xavier Lemieux et de feu dame Philomène Légaré, de Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 août à 9 heures. 31-7 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

GOSELLIN. — Samedi, le 4 août 1962, à 9 heures, en l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de M. Lucien Gosselin, époux de dame Thérèse Gagnon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 25743 2-8 (1 fs) S.A.

VILLENEUVE. — Samedi, le 4 août 1962, à 7 heures 30, en l'église de Ste-Sauveur, de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. Ferdinand Villeneuve, époux de dame Marie-Blanche Julien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 25728 2-8 (1 fs) S.A.

NOUVELLE FUSÉE À L'ESSAI AUX E.U. LOS ANGELES (P.A.) — Les Etats-Unis ont mis à l'essai une nouvelle fusée à deux étages intercontinentales. Dissimulé sous 174 pieds de béton à la base de Vandenberg, un engin Atlas-F a été élevé du fond de son abri en surface et, sitôt la mise à feu, s'est immédiatement élevé dans l'espace. Des engins de ce type seront sous peu enroulés dans 72 arbs du genre en territoire américain, méditerranéen et asiatique. Le 4 août 1962 en l'église St-Coeur-de-Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

CHRC RADIO-QUÉBEC. Le poste moderne et toujours de bonne compagnie. Vous pouvez gagner des prix et le gros lot. "BONJOUR CHRC" Lundi au Samedi 8 h. 15 a.m. à 1 h. p.m. Demeurez à l'écoute de CHRC car vous pouvez être appelé au téléphone en n'importe quel temps. Si vous répondez alors "Bonjour CHRC" en décrochant l'appareil, vous avez fait le premier pas vers l'acquisition de beaux prix, et peut-être même du Gros Lot qui vaut toujours beaucoup d'argent.

Nouvelle industrie

Ce soir
Stade Municipal
GRANDE DANSE POPULAIRE
Comme au Carnaval

2 orchestres

Au spectacle :
Dominique Michel,
Denys Drouin,
Jean Rella,
Gilles Paffrin,
Roger Ramadier,
Les Guedins,
Aussi: St-Georges Côté et Guy Samson

TOUS LES COUREURS DU TOUR DU ST-LAURENT
PRIX DE PRESENCE \$500.
Admission \$0.50



Les fluctuations du marché de la bourse ne me tracassent pas !

Je lais les autres se tracasser à savoir quand vendre ou quand acheter. Mon argent est placé dans un Fonds Mutuel; des experts prennent les décisions.

Je me suis renseigné sur les points dominants, j'ai comparé les risques, avantages et désavantages et j'ai fait mon choix. Maintenant je puis me défendre sans m'inquiéter sachant que mes placements sont bons.

Pour renseignements gratuits sur tout Fonds Mutuel, signalez: 529-2965 ou mallez ce coupon. Aucune obligation de votre part.

J.-T. Gendron Inc., 71 rue St-Pierre, Québec 2, P.Q.
Valeurs de placements
Membres de la Bourse de Montréal.
Tel.: 529-2965
S.V.P. ne faire parvenir vos dépôts gratuits et renseignements sur:
() Placements () Accumulation de capital () Fonds de pension () Fonds spéciaux.
NOM
ADRESSE
TEL:
Aviser sur tous les Fonds Mutuels

BONNE DEMANDEE

On demandé une servante honnête et laborieuse pour jeune ménage. Pas de gros lavage. Salaire: \$25.00 par semaine, logée et nourrie. S'adresser au 1155 de la rue Bonin, Sillery.

CHEF-TELEPHONISTE

trouvé par Québec-Téléphone pour son échange de Sept-Îles.
RESPONSABILITES: Après entraînement, assumer la direction d'un échange interurbain et d'environ 50 téléphonistes.
QUALIFICATIONS: L'expérience comme téléphoniste n'est pas absolument nécessaire, mais serait un avantage. Les candidats doivent être âgés d'au moins 25 ans, posséder une instruction supérieure ainsi qu'une expérience générale de travail et être bilingues.
CONDITIONS: Garantie complète de bénéfices sociaux et salaire annuel de \$3,000, pour débiter.

Faire application par écrit à:
QUEBEC-TELEPHONE,
Service du Personnel,
5, rue St-Jean, RIMOUSKI, P.Q.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

La librairie qui est toujours à la page.

VOUS OFFRE

- Un choix des meilleurs livres dans tous les genres
- Littérature de jeunesse
- Disques de musique religieuse
- Articles religieux
- Livres d'occasion ● Etc.

VENEZ — TELEPHONEZ — ECRIVEZ

1, Place Jean-Talon, Québec — Tél.: 529-8821

(Par Roger Bruneau)
Une nouvelle industrie ouvrira ses portes le 14 septembre prochain à Granby, a annoncé hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Roussseau, par l'entremise de M. Patrick Hydman, conseiller technique.

Il s'agit de la compagnie Pioneer Electric Eastern Limited dont le gérant général est M. W. G. Amos de Toronto. Cette compagnie est une filiale de Federal Pacific Electric des Etats-Unis.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Roussseau présidera le 14 septembre, à l'inauguration de cette nouvelle entreprise. Le même jour, M. Roussseau présidera à l'inauguration d'une annexe à la compagnie

Federal Pacific Electric of Canada qui est la jumelle de Pioneer Electric.

La nouvelle compagnie dirigée par M. Amos a acheté les anciennes installations de Brown Bovary qui avait fermé ses portes au mois de mai dernier. L'usine aura une superficie de 10,000 pieds carrés lorsqu'on aura terminé sa rénovation. Elle emploiera tout d'abord 15 personnes mais ce nombre sera porté à 25 d'ici la fin de l'année.

La compagnie a l'intention de dépenser une somme d'un demi-million de dollars pour ses installations dont 100,000 pour inventaire, 150,000 pour la machinerie, 100,000 pour les matières premières, et 150,000 de travaux qui sont déjà en cours. Elle

entend faire une production d'environ 500,000 d'ici neuf mois, et atteindre par la suite un chiffre d'affaires d'au moins \$1,000,000 par année.

M. Amos a déclaré aux journalistes hier que sa compagnie songeait à venir s'installer dans la province de Québec depuis plusieurs années, et que les conditions favorables qui se présentent maintenant l'ont finalement décidée à donner suite à son projet.

Cette entreprise fabriquera des appareils de contrôle électrique et des transformateurs. Une grande partie des pièces utilisées dans ces appareils proviendront des Etats-Unis.

Tous les actionnaires de la compagnie sont des américains.

M. Douglas cite une encyclique pour condamner M. Diefenbaker

(Par Jean-Marc Poliquin)

OTTAWA, le 2 août — Le chef du NPD a cité une encyclique pour condamner le gouvernement conservateur.

Dans un communiqué émis à Burnaby-Est (C.-B.), M. Tommy Douglas a déclaré, hier après-midi: "La fermeture de la houillère No 16 à New-Waterford (N.-E.) révèle d'abord la dureté de cœur du gouvernement conservateur qui n'a pas cherché une autre source d'emploi pour les mineurs. Elle révèle aussi que le gouvernement ne comprend rien à l'une de ses principales fonctions".

Citant alors le paragraphe 55 de l'encyclique de Jean XXIII sur les problèmes sociaux, "Mater Et Magistra", M. Douglas déclare que l'état a le devoir et les moyens de "faciliter à chaque individu l'occasion de s'adonner à une activité productive".

M. Douglas affirme que les conservateurs "ne peuvent tout simplement pas comprendre ce principe de la société moderne" et qu'il dit qu'au lieu de maudire la planification en la qualifiant de socialiste, le gouvernement ferait bien de lire au moins les paragraphes 54 et 55 de l'encyclique du Pape Jean.

Le chef néo-démocrate termine son communiqué en adjurant le gouvernement, soit de contre-mander sa décision qui tendait à fermer la houillère No 16, soit de garantir un nouvel emploi à chacun des mille mineurs.

"Ces hommes ont, sur le plan social, le droit d'avoir un emploi. Si la houillère No 16 doit fermer le gouvernement doit procurer un autre emploi aux mineurs et assumer la responsabilité d'acquitter intégralement les frais de déménagement ou de nouvelle formation requis, y compris le versement de salaires équitables en attendant le réembauchage de ces hommes".

Coupe de 200,000 cordes de bois

(Par Roger Bruneau)

Le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, a annoncé hier qu'un contrat pour la coupe de 200,000 cordes de bois, dans la Vallée de la Manicouagan, sera accordée à la compagnie Doughty, de St-Tite, Comté de Laviolette, au coût de 18.25 la corde.

Les autorités avaient décidé tout d'abord de demander des soumissions par blocs de 44,000, 50,000, 52,000 et 54,000 cordes de bois respectivement, en même temps qu'on demandait des soumissions pour l'ensemble des 200,000 cordes de bois.

Pour les petites soumissions, quatre propositions furent faites soit entre 17.24 et 24.50 la corde. Il fut alors décidé de donner quatre blocs pour une moyenne de 18.10 la corde. Mais un soumissionnaire s'étant retiré par la suite, la moyenne des trois autres soumissionnaires s'élevait à 19.94.

C'est alors qu'on a considéré les soumissions pour l'ensemble

des 200,000 cordes de bois. Dans ce groupe, Doughty avait soumissionné pour 18.25 la corde, la compagnie Golf Maritime pour 19.25 la corde, Crête et Plamondon pour 18.70.

Il a donc été décidé d'accorder le contrat à Doughty pour un montant de 18.25 la corde. L'entrepreneur aura une année pour s'acquitter de ce contrat.

Kennedy et les médicaments jugés dangereux

WASHINGTON (P.A.) —

Le président Kennedy a demandé hier à la Russie au cours d'une conférence de presse de ne plus s'opposer à l'établissement d'un système d'inspection internationale advenant la ratification d'un traité relatif à la suppression des essais nucléaires.

D'autre part, le président a réclamé la mise en vigueur de lois plus strictes en vue de supprimer immédiatement du marché américain les médicaments jugés dangereux, tels la thalidomide. De plus, M. Kennedy a qualifié d'"absolument inexplicables" l'attitude des édiles municipaux d'Albany, en Georgie, qui refusent de dialoguer avec les "citoyens de cet Etat" pour tenter d'y régler les problèmes du dialogue.

Au sujet du système d'inspection internationale, M. Kennedy a déclaré que les Etats-Unis étaient disposés à atténuer leurs propositions si la Russie décidait d'engager le dialogue.

Il a précisé qu'il n'avait pu trouver de raison valable aux déclarations des Soviétiques selon lesquelles un traité pourrait être ratifié sans qu'il soit nécessaire d'admettre la nécessité d'un système d'inspection internationale.

M. Kennedy a rappelé que l'URSS avait déjà reconnu le bien-fondé d'une telle exigence et il a demandé aux chefs de Moscou de se raviser. Il a ajouté que M. Arthur Dean, porte-parole de Washington à la conférence de Genève sur le désarmement, retournerait à Genève très bientôt dans l'intention d'engager des pourparlers sans délai.

M. Kennedy a expliqué que son gouvernement dispose maintenant de nouvelles don-

nées scientifiques relativement au système d'inspection et qui rendent possible la conclusion d'ententes plus simples et moins onéreuses que celles proposées en avril 1961 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

LA THALIDOMIDE
Le président a d'autre part demandé à ses concitoyens de s'assurer qu'ils n'ont pas de thalidomide à leur disposition. Parlant de la "terrible tragédie humaine" survenue dans nombre de familles de l'Allemagne de l'Ouest où le nouveau médicament a été lancé, M. Kennedy a réclamé l'institution de lois sévères pour écarter du marché américain tous les médicaments dangereux.

Le président a fait remarquer que le Congrès a approuvé une augmentation de 25 pour cent du personnel de l'Administration fédérale de l'alimentation et des médicaments, telle que réclamée par son gouvernement.

TROUBLES RACIAUX
Le président a ensuite appuyé les demandes de Noirs d'Albany relatives au dialogue que ces derniers cherchent à engager avec les autorités municipales de l'endroit.

Albany est aujourd'hui le point de mire des troubles raciaux aux Etats-Unis à la suite de l'arrestation de centaines de Noirs qui ont participé à des manifestations anti-ségrégationnistes.

M. Kennedy a précisé qu'au moment où les chefs de la Maison Blanche se rendent à Genève dans l'intention de discuter avec l'URSS les grands problèmes mondiaux, les édiles de la ville de Georgie ne daignent même pas rencontrer des citoyens qui demandent le respect de leurs droits.

Me J. Allyn, conseiller juridique de Radio-Canada

La société Radio-Canada a annoncé la nomination de Me Jacques Allyn au poste de conseiller juridique. Me Allyn assurera la direction du contentieux de Radio-Canada à compter d'aujourd'hui. Il succède à M. A.H.M. Laidlaw, qui a récemment quitté la société pour entrer au service de l'Atomic Energy of Canada Limited.

Me Jacques Allyn a fait ses études à Québec. Ancien étudiant du collège Garnier, il détient un baccalauréat en Arts de l'Université Laval (1948) et une licence en Droit de la même institution (1951). Il est admis au Barreau de la province de Québec en 1952.

Me Allyn est marié à Constantine Shink, de Québec, depuis 1949. Ils ont deux enfants, Pierrette et conseiller juridique de la société. Me Allyn s'associa à diverses études d'avocats de Québec. De 1957 à 1959, il fut conseiller juridique du sous-ministre des Mines à Québec et secrétaire de la Commission d'étude et de refonte de la loi sur les Mines, de 1956 à 1961.

Il fut aussi capitaine de réserve dans l'Artillerie Royale du Canada, de 1948 à 1958. En plus d'être membre du Barreau de la province de Québec, il est membre de la Canadian Bar Association et du Cercle Universitaire de Québec. En mai dernier, il était élu trésorier du Barreau de Québec.

RABAIS DE... 50%

A NOTRE POPULAIRE VENTE LIQUIDATION

BICYCLETTES 'CITADEL'

POUR GARÇONS ET FILLES
Modèle de COURSE
Cadre Garanti pour 50 ans !
Val. \$65.44⁸⁰

Le seul au monde dont le cadre est garanti pour 50 ans ! Fourni dans les nouvelles couleurs métalliques : or, vert, bleu et rouge.

MODELE REGULIER 26"
TOUT EQUIPE
VAL. \$33.50.
avec: • SAC • GARDE-CHAINE (filles) • OUTILS et SONNETTE

TENTE FRANÇAISE "CONOLON"
1er prix d'Excellence 1962
VAL. \$260.
Avec Gratis
• 2 SACS DE COUCHAGE
• BATTERIE DE CUISINE, 12 pièces
\$185

CENTRE DE CAMPING OUVERT LE SOIR sur rendez-vous

TENTE "COTTAGE"
Toile imperméable; charpente en métal tubulaire; 9' x 9'.
Val. 100.

9' x 9' x 7'3"
VAL. \$299⁹⁵
\$45.

SACS DE COUCHAGE Val. \$18.95 9⁹⁵
Val. \$ 9.00 4⁰⁰
SAC FRANÇAIS avec duvet 19⁹⁵

CHAISE-LIT 960
VAL. \$13.75

RAQUETTE de BADMINTON avec manche en acier Val. \$4.00
140

JEU DE BADMINTON
2 RAQUETTES 4 RAQUETTES
1 FILET 1 FILET
1 VOLANT 4 VOLANTS
Val. \$4.00 Val. \$20.00

165 995

"SET" DE GOLF FABRICATION CANADIENNE .39

"SET" Professionnel "SPALDING" Val. \$300 2.25

Balle Spécial .35

TENNIS RAQUETTE DE TENNIS semi-professionnelle "Slazenger", montée en ashaway Val. \$18.95 995

RAQUETTE laminée, en spirale. VAL. \$12. \$5

RAQUETTE EN NYLON Val. \$4. 1.80

PISCINE A DOUCHE

Dimension: 52 x 12 pouces Régulier \$7.50
4.99
19.95



PERCHES POUR MOUCHER en fibre de verre; 3 sections
VAL. JUSQU'A \$20



MOULINET de lancer léger VAL. \$5.00 250

PERCHE en fibre de verre, pour lancer léger; 3 sections.
Val. \$4. 180

COFFRET de métal VAL. \$4 \$7.75

PANIER en JONC Val. \$1.25 \$3.

MOUCHES VAL. 15c .04

CEINTURE DE SAUVETAGE Val. \$3. \$1.80

SKIS AQUATIQUES laminés, marque canadienne Val. \$30. \$12

CONDITIONS FACILE
Aucun DÉPÔT

VAL. \$15 5.00

GANTS DE BASEBALL Val. \$10. 5.00

BALLE Val. \$1.00 50c

SOULIERS DE GOLF Val. \$20 6.00



TENTE FRANÇAISE
Plancher en vinyle
Val. \$29.00 \$40.

USTENSILES DE CUISINE
Service de 2 Val. \$3.49 \$6 - \$3

Service de 4 Val. \$5.35 \$8 - \$5

LIT DE CAMP VAL. \$8.00 499

BANC PLIANT en bois Spécial .99

CRUCHE THERMOS Val. \$3.00 1.89

ROTOISSOIRE ELECTRIQUE en métal, construction solide.
Val. \$25.00 14.

B.B.Q. (ROTOISSOIRE) Val. \$13.00 6.95

POELE SUISSE A l'alcool de bois (non inflammable).
VAL. \$25. \$18.

Aussi POELE COLEMAN Val. \$21.95 14.88

COUTEAU de CHASSE Val. \$3.00 1.50

PALMES pour pêche sous-marine Val. \$3. 1.99

MASQUE ET "SNORKEL" Val. \$3.50 1.99

MASQUE .79

SOULIERS DE BASEBALL Hommes et garçons. Pointures différentes.
Val. jusqu'à \$15 5.00

GANTS DE BASEBALL Val. \$10. 5.00

BALLE Val. \$1.00 50c

SOULIERS DE GOLF Val. \$20 6.00

NAP. CÔTÉ

874, 878 E ST-JOSEPH